

CONTINUITÉ

AUTOMNE 2018 — N° 158 — 9 \$ — DEPUIS 1982

DOSSIER SPÉCIAL

Patrimoine et
participation citoyenne
Nous faisons
la différence





Maisons distinctives sur mesure
Rénovation / Restauration / Patrimoine
Architecture écologique
MARYSE LEDUC
ARCHITECTE + DESIGNER
 OAQ / PA LEED
 info@maryseleduc.com
MARYSELEDUC.COM | 514 287-1214

Michel Gilbert
Ébéniste-restaurateur, antiquaire
Mobilier et objets d'art anciens



Restauration de deux tables de la bibliothèque du Morrin Center, Vieux-Québec
Diaporama de la restauration sur mon site Internet

1 888 515-5128 • doucine@globetrotter.net
www.michelgilbertebeniste.com

CONTINUITÉ

AUTOMNE 2018 N°158

Le magazine **Continuité** est un trimestriel publié par les Éditions Continuité inc. Fondé en 1982 par le Conseil des monuments et sites du Québec (aujourd'hui Action patrimoine), **Continuité** bénéficie de l'appui d'Action patrimoine, du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Ville de Québec et de la Fondation québécoise du patrimoine. Nous reconnaissons également l'appui financier du gouvernement du Canada.

Continuité est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) et il est répertorié dans Repère. Les anciens numéros de **Continuité** sont disponibles en ligne à l'adresse erudit.org.

Abonnement (4 numéros par année)

36,79 \$ pour 1 an — 68,99 \$ pour 2 ans

Contactez-nous au 514 397-8670 ou à abonnement@sodep.qc.ca

Conseil d'administration : Guy Drouin (président), France Rémillard (vice-présidente), Martin Imbeault, Éliane Trottier et Mélanie St-Hilaire

Comité de rédaction : Denis Boucher, Patrice Groulx, Pierre Lahoud, Mélanie St-Hilaire, François Varin et Émilie Vézina-Doré

Rédactrice en chef : Josiane Ouellet

Rédaction et révision : Biendit et Blabla rédaction

Correction d'épreuves : Annie Paré et Biendit

Collaboratrice : Annie Paré

Graphisme : Lydie Colaye

Grille graphique : Jean-François Proulx

Numerisation : Langis Clavet

Publicité : Yves Vallières

Comptabilité : Guillaume Daguet

Service des abonnements : SODEP

Impression : Deschamps Impression

Distribution postale : Les Ateliers TAQ

Vente en kiosque : Messageries Dynamiques

Correspondance :



Éditions Continuité — 82, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) G1R 2G6

418 647-4525 — continuité@magazinecontinuite.qc.ca — magazinecontinuite.com

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives du Canada

ISSN (imprimé) 0714-9476 / ISSN (numérique) 1923-2543

ISBN (imprimé) 978-2-922527-69-8 / ISBN (pdf) 978-2-922527-70-4

Toute reproduction ou adaptation est interdite sans l'autorisation de **Continuité**.

Poste publications n° 0040010902

Port payé à Québec

Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, chapeaux, sous-titres, intertitres, légendes et le choix des illustrations sont généralement de la rédaction. Le générique masculin est employé dans le seul souci d'alléger le texte.

Le magazine **Continuité** n'est pas responsable de la qualité des services offerts par les entreprises qui s'annoncent dans ses pages.

ACTION
PATRIMOINE



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



FONDATION QUÉBÉCOISE
du patrimoine



De gauche à droite : Félix Bussièrès, Cyane Tremblay, Marie-Laurence Beaumier et Édouard-Julien Blanchet d'Espaces d'initiatives devant l'église Saint-Charles-de-Limoilou (voir « Un levier en bois de palette » p. 36).

Photo : Guillaume D. Cyr

Sommaire

5 BILLET

Josiane Ouellet

7 NOUVELLES

10 FICHE TECHNIQUE

**Connaître et entretenir
les revêtements muraux synthétiques**

François Varin



14 MÉMOIRE

Déterminées à aider

Audrey Julien

17 ARRÊT SUR IMAGE

Icône malgré lui

Pierre Lahoud

42 CONSERVATION

Partir sur une bonne note

Stéphane Doyon

45 PUBLICATIONS

48 POINT DE MIRE

Avant que sonne le glas

Alexandre Petitpas



19 DOSSIER SPÉCIAL PATRIMOINE ET PARTICIPATION CITOYENNE

20 MÉMOIRE

Rôle historique

Martin Drouin

22 SUR LE TERRAIN

Aux arts citoyens!

Valérie Gaudreau

28 URBANISME COLLABORATIF

Consultation : mode d'emploi

Jeanne Corriveau

32 ENTREVUE

Un dialogue constructif

Mélanie St-Hilaire

36 URBANISME TACTIQUE

Un levier en bois de palette

Josianne Desloges



SUR LE WEB

Université d'été à l'île d'Orléans

Laurier Turgeon

Mobiliser pour sauvegarder

François Varin

Une expérience d'initiation au patrimoine

Marie-Dina Salvione et Liane Morin

Point de vue d'une citoyenne impliquée

Anne-Sophie Desprez



OCULUS
RÉVISION • RÉDACTION

Marie-Élaine Gadbois

Révisseuse agréée • Rédactrice spécialisée en patrimoine et en histoire

Le patrimoine conjugué à tous les temps!

www.oculusrevision.com • T 418 999-2404

Fabrice Le Guern
Artiste peintre décorateur

Restauration de bâtiments anciens
Peinture intérieure - Texture murale
Faux marbre - Faux bois
Dorure - Trompe-l'œil - Enduit à la chaux
Préparation des supports



Membre professionnel du Conseil des métiers d'art
fabriceleguern@gmail.com
514 992-0869
www.illusions-textures.net



Réaménagement du Square Cabot

AFFLECKDELARIVA

Architecture • Restauration et conservation • Design urbain
T. 514.861.0133 • www.affleckdelariva.com

CONTINUITÉ



Ne manquez pas
notre prochain numéro
sur le patrimoine
et la diversité

Parution en décembre

En territoire citoyen

JOSIANE OUELLET
RÉDACTRICE EN CHEF

En sept ans comme rédactrice en chef de *Continuité*, je n'ai jamais vu un sujet soulever autant d'enthousiasme avant même la parution du magazine. Lorsque nous avons annoncé que le dossier de notre numéro d'automne porterait sur le patrimoine et la participation citoyenne, nous avons reçu plusieurs propositions d'articles fort intéressantes. Compte tenu des contraintes d'espace avec lesquelles nous devons composer, et pour ne rien manquer des idées soulevées, nous avons décidé de publier ces textes en exclusivité sur le Web ; certains dès maintenant, d'autres à la sortie de notre numéro d'hiver. Je vous invite donc à aller les lire pour compléter votre exploration du sujet.

**Des citoyens de différents horizons se soucient de
l'environnement dans lequel ils évoluent.
Et quand ils s'unissent pour cette cause,
tout devient possible !**

Comme le mentionnait le conseiller en patrimoine culturel Denis Boucher dans sa conférence tenue lors du premier Sommet national du patrimoine bâti, en novembre dernier, des changements sont survenus dans la façon d'apprécier, de défendre et d'expliquer le patrimoine. Ses propos sont reproduits dans les pages de notre numéro d'été : « Une vision plus communautaire se répand aujourd'hui dans un contexte de démocratisation des héritages culturels, d'émergence de nouvelles communautés d'appartenance et de revendications grandissantes des citoyens pour s'approprier leur territoire. » Les nouveaux moyens de communication permettent à tout un chacun de s'informer plus facilement et de prendre davantage la parole. Or, ces voix ont de plus en plus d'influence sur le devenir du patrimoine (voir « Vive le patrimoine décomplexé ! », *Continuité*, n° 157).

Ajoutés à cette observation, d'autres faits ont convaincu notre équipe qu'il était grand temps de mettre en lumière les différents rôles que jouent les citoyens dans la préservation de notre legs culturel et les enjeux qui s'y rattachent. Notamment, l'adoption du projet de loi 122, qui permet aux municipalités de se soustraire aux référendums à condition de se doter d'une politique de participation publique. Ou encore, la multiplication des initiatives d'urbanisme tactique, qui permettent aux communautés de se réapproprier des lieux de leur quartier.

Ce faisant, notre dossier aborde des questions qui concernent non seulement la protection de notre héritage architectural, mais également l'aménagement de notre territoire et la préservation, voire l'amélioration de la qualité de nos milieux de vie. Le patrimoine bâti, paysager, naturel ou urbain que nous léguerons aux générations futures dépend des décisions que nous prenons et des gestes que nous posons aujourd'hui dans tous ces domaines.

Des citoyens de différents horizons se soucient de l'environnement dans lequel ils évoluent. Et quand ils s'unissent pour cette cause, tout devient possible !

SCAN3D - PLAN 2D - BIM 3D - MONITORING



F.X. DROLET, Ville de Québec



DOCUMENTER LE PASSÉ, AU PRÉSENT, POUR LE FUTUR
expertise@iscan3d.ca T: 819 519 3358



- ❖ corniche architecturale
- ❖ toiture à la canadienne
- ❖ toiture à baguettes
- ❖ bardeau de cèdre
- ❖ cuivre
- ❖ toiture à joints pincés
- ❖ ardoise
- ❖ écailles de poisson

Atelier
600, rue Leclerc, bureau 2
Repentigny, Qc, J6A 4X7
Tél.: 514 346 3691
Télec.: 450 657 2863

« Le résultat obtenu est de **grande qualité**
et respecte le caractère original des éléments
architecturaux. »

- PRIX DE L'ARTISAN 2011



ateliers architecture

Restauration de la Maison dite Wolfe (SÉPAQ), Québec



75, rue Wellington Nord, suite 400, Sherbrooke J1H 5A9
(819) 791-5143 | ateliersarchitecture.com



Nouvelles

AUTOMNE 2018



Renée Genest, directrice générale d'Action patrimoine
Source : Action patrimoine

DU NOUVEAU CHEZ ACTION PATRIMOINE

Renée Genest, qui était jusqu'à tout récemment directrice générale de la Société rimouskoise du patrimoine, a succédé à Émilie Vézina-Doré à la tête d'Action patrimoine. Cette détentrice d'une maîtrise en histoire de l'art a travaillé en muséologie au Québec, en France et au Mexique. De plus, elle connaît bien l'organisme puisqu'elle y a déjà œuvré en tant que chargée de projets et responsable du site de la maison Henri-Stuart.

La gestionnaire aura pour premier défi de faire valoir les enjeux énoncés lors du Sommet national du patrimoine bâti au nouveau gouvernement et de s'assurer que les engagements de la politique culturelle soient tenus. Rappelons que le gouvernement du Québec a dévoilé, en juin dernier, sa deuxième politique culturelle ainsi que le plan d'action et le budget de 600,9 millions de dollars qui l'accompagnent. Selon Action patrimoine, ce programme représente plusieurs avancées (plus de détails sur le site actionpatrimoine.ca/archives). Il reconnaît le territoire, ses paysages et son architecture comme des vecteurs de culture. Il propose la valorisation des métiers traditionnels. Enfin, il prévoit des investissements pour la restauration d'immeubles patrimoniaux, la mise en valeur du patrimoine religieux et la gestion des biens culturels. L'organisme se dit toutefois préoccupé que le plan ne mentionne ni le rôle ni le financement des acteurs du milieu.

AMÉNAGER LE PAYS EN QUATRE ÉTAPES

Regroupant urbanistes, architectes, agriculteurs, aménagistes régionaux et écologistes, l'alliance ARIANE travaille à ce que l'aménagement du territoire devienne une priorité au Québec. En juin dernier, elle a déposé une feuille de route pour doter la province d'ici 2020 d'une politique nationale à ce sujet. Cette proposition a

recueilli l'appui d'une centaine de décideurs et d'experts en santé, culture, environnement ou économie. Elle prévoit quatre grandes étapes, dont la première consisterait à créer un ministère de l'Aménagement du territoire et du Soutien aux collectivités. Suivraient la tenue de consultations et d'un sommet, l'élaboration d'une politique nationale, puis l'adoption d'un projet de loi. Tous les détails à ariane.quebec/feuille-de-route.

POUR L'AVENIR DES ÉGLISES DE QUÉBEC

Le groupe de travail pour la préservation du patrimoine religieux de Québec a déposé son rapport au début de l'été. Le document contient 15 recommandations, regroupées en trois volets : maintien des actifs patrimoniaux, appropriation des lieux et redécouverte des églises. Surtout, il propose la création d'une fiducie d'utilité sociale pour gérer les biens collectifs à caractère religieux. Un fonds spécial pourrait financer des projets de reconversion et de mise en valeur des lieux de culte. Pour lire le communiqué de la Ville de Québec menant au rapport : bit.ly/rapport-patrimoine-religieux.

PAS DE VACANCES POUR LE PATRIMOINE !

Une université d'été internationale consacrée à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine religieux de l'île d'Orléans s'est déroulée du 5 au 12 mai à la Maison de nos Aïeux. Cette formule amène étudiants et professeurs à travailler sur le terrain avec des organisations afin de stimuler les échanges et transferts de connaissances, puis d'apporter des solutions aux problèmes déterminés. Les participants ont réalisé neuf projets, soit des inventaires, un site Web, des vidéos, des programmes d'interprétation et un guide des bonnes pratiques. Pour en savoir plus, lisez le texte de Laurier Turgeon publié en exclusivité à magazinecontinuite.com.



Photo : Pierre Lahoud

FORT-LORETTE : UNE AFFAIRE CLASSÉE

Le site de Fort-Lorette, à Montréal, a enfin obtenu son classement ! La ministre de la Culture et des Communications, Marie Montpetit, en a fait l'annonce en juin, en dévoilant un rapport sur les fouilles archéologiques effectuées sur place. Ces recherches ont permis de faire des découvertes majeures pour l'histoire du Québec et de Montréal. Les archéologues ont notamment pu établir l'emplacement du fort, qui leur échappait jusque-là. Ils ont également mis au jour une riche collection d'objets associés au second établissement de la mission autochtone des Sulpiciens sur l'île de Montréal, de la fin du XVII^e au début du XVIII^e siècle. Une deuxième phase de fouilles était en cours cet été. Parions qu'elle ne sera pas la dernière puisque ce site possède un potentiel de recherche considérable. Pour lire le communiqué du Ministère menant au rapport : bit.ly/classement-fort-lorette.



Source : Monastère des Augustines

LES AUGUSTINES VIDENT LEUR GRENIER

L'exposition *Du grenier au musée*, présentée depuis juin au Monastère des Augustines, rassemble des artefacts et des archives de l'Hôpital général de Québec, témoin de nombreux événements marquants depuis sa construction en 1620. Les objets exposés rappellent, par exemple, comment des incendies ont ravagé les quartiers avoisinants au XIX^e siècle. Ils relatent aussi l'histoire de l'édifice, qui a abrité un pensionnat pendant 143 ans et un hôpital militaire durant certains conflits (lisez « Déterminées à aider », p. 14). Le Monastère a également inauguré cet été un portail Web, archives.monastere.ca, réunissant 32 000 pages de documents remontant jusqu'au début de la Nouvelle-France. Ça valait la peine de sortir ces trésors des combles !

PARCOURIR BÉCANCOUR SUR LE WEB

Patrimoine Bécancour a lancé en juillet son Parcours découverte en patrimoine bâti. Cette initiative vise à sensibiliser la population à son héritage architectural, à faire découvrir les six secteurs de la ville et à favoriser la restauration de ses bâtiments anciens. Pour l'occasion, l'organisme a reconstruit son site Web

(patrimoinebecancour.org/parcours-decouverte). Le contenu se divise en cinq parties : noyaux villageois, architecture traditionnelle, répertoire des maisons, programme d'activités et espace interactif. On y trouve des cartes, des jeux, des modélisations 3D de certains bâtiments. Et même une reconstitution de l'avenue Nicolas-Perrot comme elle se présentait avant la construction de l'autoroute 30 !

CHAMBLY TELLE QUE VU À LA TÉLÉ

La Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly a produit récemment, en collaboration avec la Télévision de la Vallée-du-Richelieu, une série de 15 émissions de 30 minutes consacrée aux lieux historiques de cette ville de la Montérégie. *Sous les toits de la Seigneurie de Chambly* présente des sites connus, comme le fort Chambly, le manoir Hertel-de-Rouville et la maison du Gouvernement. On y découvre aussi d'autres lieux plus discrets, comme des demeures ancestrales que des passionnés d'histoire ont passé plusieurs années à restaurer. Le projet a soulevé un tel intérêt qu'une deuxième saison pourrait voir le jour. À télécharger au www.tvr9.org, onglet Émissions en ligne.

COLORIER LES PLUS BEAUX VILLAGES

Le coloriage gagne des adeptes de tous les âges. Deux retraités de l'enseignement l'ont bien compris. Après avoir publié deux albums portant sur la capitale et sur l'Aquarium du Québec, ils ont approché l'Association des plus beaux villages du Québec pour produire un livre de coloriage ayant pour thème les maisons et paysages de la province. Lancé fin mai, *Couleurs Québec visite les plus beaux villages du Québec* regroupe 74 dessins réalisés par les auteurs, représentant les 37 localités membres de l'Association. On peut se le procurer en écrivant à lucie.jutras@icloud.com.



Pour plus de nouvelles, consultez magazinecontinuite.com.



Le patrimoine des communautés religieuses

Sous la direction
d'Étienne Berthold



L'objectif principal du présent ouvrage est d'explorer divers aspects et manifestations du concept de patrimoine social des communautés religieuses.

ISBN: 978-2-7637-3642-6 • 35,00 \$



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

www.pulaval.com

Presses de l'Université Laval



CARREFOUR CULTUREL PAUL-MÉDÉRIC

- Expositions multidisciplinaires
- Visites gratuites
- Activités et événements culturels variés
- Espace Baie-Saint-Paul-EXPO-EXPÉRIENCE
Pour tout savoir sur l'histoire, le patrimoine et le dynamisme culturel de Baie-Saint-Paul et des villages environnants
- Studio TRAD
Présentation et initiation aux savoir-faire textiles traditionnels de Charlevoix

4, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul / Tél. : (418) 435-2540
www.baiesaintpaul.com/carrefour
carrefourculturel@baiesaintpaul.com



Heures d'ouverture :
JANVIER À MAI
Du jeudi au dimanche de 10 h à 17 h.
JUIN À LA FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCES
De mardi au dimanche de 10 h à 17 h.
Ouvert également les lundis de juillet et août.
DE L'ACTION DE GRÂCES À LA FIN DÉCEMBRE
Du jeudi au dimanche de 10 h à 17 h.
Fermé les 24, 25, 26, 31 décembre
et les 1^{er} et 2 janvier.
Ouvert les lundis fériés.

Crédits photos : Louis Lailiberti, René Bouchard, François Rivard

LE PASSÉ GARANT DE L'AVENIR

MONASTÈRE DES AUGUSTINES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC
Étude de l'évolution historique

ARCHITECTURE | DESIGN URBAIN

50, CÔTE DINAN | BUREAU 101 | QUÉBEC | QC | G1K 8N6 | T. 418 694-9041
1435, ST-ALEXANDRE | BUREAU 400 | MONTRÉAL | QC | H3A 2G4 | T. 514 875-1168
452, ARNAUD | SEPT-ÎLES | QC | G4R 3A9 | T. 418 961-1524

Photographies: J.S. Temblay

Photographie: HG-A - 1968

Connaître et entretenir les revêtements muraux synthétiques

Au fil du XX^e siècle sont apparus divers parements synthétiques pour protéger les murs des bâtiments. Certains méritent d'être préservés, d'autres pas.

Qu'est-ce que tout propriétaire devrait savoir à ce sujet ?

Notre expert vous explique.

FRANÇOIS VARIN

Dans quel contexte les revêtements muraux synthétiques sont-ils inventés ?

Au XX^e siècle, le domaine de la construction résidentielle est en ébullition. Les citoyens affluent vers les villes, ce qui impose de bâtir des résidences plus vite et aisément. Par ailleurs, la révolution industrielle engendre de nouveaux moyens de production. L'industrie crée des matériaux synthétiques, abordables et de pose rapide, dont beaucoup imitent leurs pendants traditionnels (pierre, bois, brique, ardoise, bardeau de bois). Résultat : la propriété devient plus accessible.

Quels sont les produits marquants de cette catégorie ?

Une dizaine de revêtements connaissent un succès populaire au courant du XX^e siècle.

C'est d'abord la tôle embossée qui fait son apparition. Une nouvelle technologie permet de presser des feuilles de tôle galvanisée avec lesquelles on peut recouvrir des murs, des toitures, voire des intérieurs

de commerces. Ces feuilles sont clouées sur les murs existants, de bas en haut, et s'emboîtent de manière étanche. Des matrices permettent de reproduire différents motifs, imitant notamment la pierre taillée et l'ardoise.

Au début du siècle, à la suite de la popularisation du ciment Portland, est lancé le bloc de béton texturé. Celui-ci permet l'érection rapide d'un bâtiment puisqu'il joue un rôle à la fois structural et ornemental. « Faisant au béton l'honneur de le tailler, de le boucharder, de le ciseler, nous avons obtenu des surfaces dont la beauté ferait trembler les tailleurs de pierre », déclare alors l'architecte français Auguste Perret. L'industrie cherche à imiter les tailles de pierre, mais crée aussi de toutes nouvelles textures.

Dans les années 1920 à 1950 se répand la tuile d'amiante-ciment. Elle est constituée de fibres d'amiante mêlées au ciment et pressées en plaques d'environ 0,5 cm d'épaisseur. De bel aspect, elle coûte peu et ne nécessite pas d'entretien, en plus d'être

ignifuge. Elle se présente en carreaux d'environ 30 cm, posés de manière oblique avec les coins légèrement tronqués, ou en bandes rectangulaires d'environ 30 par 60 cm, striées ou ondulées en surface, fixées horizontalement par chevauchement de bas en haut.

D'abord utilisé pour les cuisines et salles de bain, le panneau de verre structural s'installe à l'extérieur dans les années 1930 à 1950. Connue sous le nom de Vitriolite, Carrera Glass ou Sani Onix, il modernise les rez-de-chaussée des façades commerciales de style Art déco ou moderne. Le verre peut être courbé en lignes épurées, gravé ou sculpté. Son côté exposé est poli à la flamme, ce qui lui confère une surface brillante. Au début, il existe en beige, blanc et noir ; mais l'industrie évolue et, vers 1935, elle offre plus de 30 coloris, certains translucides. Ce matériau coûteux demeure toutefois l'apanage de commerces réputés.

Après avoir produit du papier-feutre goudronné pour étanchéifier les couvertures, l'industrie commercialise, dans les années 1930 à 1960, un papier goudronné texturé



Clouées sur les murs existants, les feuilles de tôle embossée peuvent arborer différents motifs.

Photo : Perry Mastrovito

à appliquer sur les murs. Pour le produire, on presse des granules de terre cuite sur un épais papier en imitant des rangs de briques ou de pierres. Manufacturé en rouleau, ce parement est apprécié pour son faible coût, sa simplicité et sa rapidité d'installation. Il permet de rénover l'apparence du bâtiment et de limiter l'entretien du bois tout en améliorant l'étanchéité et l'isolation des murs.

Vers 1940, on crée, à partir d'un revêtement de ciment, de la fausse pierre à poser sur treillis de métal ou directement au mur. Appelé Formstone ou Permastone, ce produit est appliqué en trois couches. La première, d'une épaisseur de 1 à 2 cm, est scarifiée avant de sécher; la deuxième, plus fine de moitié, doit être encore malléable quand on applique la troisième, de même épaisseur. Cette couche de finition colorée est modelée alors qu'elle est encore humide grâce à des moules qui impriment la forme des pierres et le tracé des joints.

La technique de pose élaborée de ce parement, abandonné à la fin des années 1960, exige qu'on fasse appel à une entreprise de maçonnerie.

L'Isorel, mieux connu sous la marque de Masonite, est un panneau de fibres de bois agglomérées sous l'effet d'une forte pression et de la chaleur. Ce matériau naturel ne contient aucun liant ou adhésif cancérigène. Dès les années 1930, il est produit en masse pour finir les intérieurs (murs et portes). Dans les années 1940 et 1950, il est aussi utilisé à l'extérieur, reproduisant l'apparence des planches à clin de bois.

L'industrie développe ensuite des nouveautés soi-disant sans entretien, comme le clin d'aluminium ou de vinyle. Le premier, utilisé dans les années 1940 à 1960, imite le grain du bois. Il s'installe directement contre le revêtement original ou sur du carton-fibre qui rigidifie la planche profilée tout en amortissant le bruit. Le second, moins

coûteux, s'impose dès le début des années 1970 et demeure populaire. Ces larges bandes, qui reproduisent deux planches à clin de bois superposées pour plus de solidité, s'installent de bas en haut. Comme le Masonite, ces matières synthétiques entraînent la disparition de plusieurs détails architecturaux.

Enfin, dans les années 1970 arrive un « bois d'ingénierie » qui imite à s'y méprendre son pendant naturel. Le CanExel est composé à 95 % de fibres de bois additionnées de cire et de résine, le tout lié à chaud sous pression. Plusieurs couches de peinture cuites au four contribuent à accroître sa résistance aux rayons ultraviolets. Offert dans une grande variété de couleurs, ce parement résiste bien aux chocs, sans gonfler ni fissurer. Il est installé de manière similaire au clin de bois, avec encadrements et planches cornières, tout en requérant moins d'entretien.



Les blocs de béton texturé imitent les tailles de pierre, mais offrent aussi de nouvelles textures.
Photos : François Varin



Dans les années 1920 à 1950, les tuiles d'amiante-ciment séduisent, car en plus de résister au feu, elles sont jolies, peu coûteuses et faciles à entretenir.

Lesquels de ces matériaux devraient être préservés ?

Trois matériaux synthétiques du XX^e siècle présentent un intérêt architectural qui contribue à la diversité de nos paysages villageois et urbains : la tôle embossée, le bloc de béton texturé et la tuile d'amiante-ciment. Pour autant qu'ils soient en bon état et réparables, ces revêtements devraient être préservés.

Employée dès le XVIII^e siècle sur les toitures pour restreindre la propagation des incendies en milieu urbain, la tôle embossée s'invite sur les murs bien plus tard. Posée à la façon du bardeau de bois, elle apporte une contribution intéressante à l'évolution des revêtements muraux.

De même, le bloc de béton texturé, sans offrir la beauté et la solidité de la maçonnerie, est typique du début du XX^e siècle et représente une technique de construction à conserver.

Enfin, la tuile d'amiante-ciment fait partie du paysage québécois depuis plus de 70 ans. Bon nombre de municipalités ont des bâtiments ainsi revêtus qui présentent des caractéristiques typiques. Bien que ce parement occulte un mur traditionnel en bois, il marque par sa facture et son installation de nombreux environnements urbains et villageois. À cet égard, la tuile d'amiante-ciment doit être protégée. Notons que ce produit très résistant, qui comporte seulement une faible part de fibres d'amiante, présente peu de risques pour la santé.

Comment procéder à leur restauration ?

La tôle embossée peut être nettoyée et peinte comme tout autre recouvrement de métal. Pour remplacer les feuilles détériorées, on peut en récupérer d'un endroit moins apparent, par exemple sous la galerie, ou s'en procurer des neuves chez des entreprises américaines qui font du commerce en ligne (consultez le site oldhouseonline.com).

Les murs recouverts de blocs de béton sont généralement bien conservés en raison de la solidité de ce revêtement. Comme pour une maçonnerie, on peut avoir à refaire des joints ou à changer des blocs détériorés par d'autres repris ailleurs sur la maison ou par des équivalents neufs.

Quant aux tuiles d'amiante-ciment manquantes ou brisées, elles peuvent être remplacées par d'autres récupérées d'un endroit peu visible du bâtiment. Procédez

Trois matériaux synthétiques du XX^e siècle présentent un intérêt architectural qui contribue à la diversité de nos paysages : la tôle embossée, le bloc de béton texturé et la tuile d'amiante-ciment.

minutieusement, car elles sont cassantes! Au besoin, on peut découper des carreaux de substitution dans un panneau de contreplaqué ou de Masonite de même épaisseur, qu'on peint de la couleur appropriée, ou dans des feuilles de fibrociment de 6 mm achetées dans une quincaillerie.

Que faire avec les autres matériaux synthétiques?

Il faut les retirer au moment opportun, car ces matériaux sont souvent préjudiciables au style et à la durabilité de la construction.

Exposé aux éléments, le papier goudronné casse et se détériore. Il est rare d'en trouver des exemples en bon état : comme il ne s'entretient pas, il a souvent été recouvert de clin d'aluminium ou de vinyle. Aussi peut-il être remplacé par un revêtement de bois, soit de planches à clin ou de bardeaux, qui respecte l'aspect original du bâtiment.

Appliqué contre les murs à l'aide d'un épais mastic, le verre structural a bouleversé l'apparence de nombreux édifices en masquant des détails architecturaux du

rez-de-chaussée. Il a souvent mal résisté aux intempéries et aux chocs, ce qui donne une apparence négligée.

De même, les autres revêtements synthétiques vieillissent mal en général. La façon dont la fausse pierre est posée ne peut empêcher l'infiltration d'eau et la dégradation. Le Masonite gonfle et pourrit lorsqu'il est exposé aux éléments et à l'humidité; après une quinzaine d'années, la peinture s'écaille, laissant à nu le matériau. Le clin d'aluminium s'entretient et se répare difficilement, contrairement à son équivalent en bois. Enfin, le clin de vinyle, léger et fragile, offre peu de résistance aux chocs ou aux forts vents, notamment par temps froid.

Le CanExel constitue un substitut acceptable à son équivalent naturel puisqu'il est posé à la façon d'un clin de bois, avec encadrements et planches cornières. Mais même lui est vulnérable à l'humidité et nécessite une inspection régulière.

Par quoi faut-il les remplacer?

Très souvent, ces matériaux ont été appliqués sur le revêtement d'origine en

bois, directement ou à l'aide d'un fond de clouage. En les retirant avec soin, on peut trouver dessous un parement encore en bon état, ne nécessitant que de petites réparations. S'il faut recouvrir les murs en neuf, le choix du produit devrait se fonder sur une analyse de l'évolution architecturale du bâtiment et sur l'étude de photographies anciennes.

Notez que les murs des bâtiments traditionnels, faits de matériaux lourds, présentent une forte inertie thermique. Refaire l'isolation est souvent superflu, surtout si cela impose de retirer ou de masquer le revêtement d'origine. Pour accroître le confort des résidents, centrez vos efforts sur le maillon faible d'une construction : les ouvertures. Améliorez le calfeutrage des encadrements. Débarrassez les portes et les fenêtres de tout excédent de peinture qui pourrait les empêcher de bien fermer. Enfin, munissez-les de coupe-froid. ♦

François Varin est architecte.



Déterminées à aider

Les Augustines de l'Hôpital général de Québec fêtent leur 325^e anniversaire cette année. L'occasion est belle d'en apprendre davantage sur les femmes d'exception de cette congrégation et sur le riche patrimoine qu'elles lèguent à la postérité.

AUDREY JULIEN

Il existe dans la région de Québec une petite municipalité de 0,06 km² qui porte le nom de Notre-Dame-des-Anges. Derrière les hauts murs qui délimitent une partie de son périmètre et qui longent la rue des Commissaires se cache un trésor du patrimoine québécois. Celui d'une communauté religieuse qui, depuis 325 ans, œuvre auprès des plus démunis. D'une lignée de femmes remarquables qui ont joué un rôle important par leurs gestes et les décisions prises lors d'événements marquants de notre histoire.

En 1692, M^{sr} de Saint-Vallier, second évêque de Québec, fonde un hôpital général qui, en comparaison de son équivalent français, se veut un établissement d'accueil et de réinsertion sociale plutôt qu'un lieu d'enfermement pour les plus démunis. Une nouvelle mission inscrite dans l'air du temps, alors qu'une population grandissante et de plus en plus diversifiée risque de tomber dans une oisiveté susceptible de compromettre la croissance de la colonie. Dans un désir de pérennité, le prélat confie le soin de l'Hôpital général de Québec aux religieuses hospitalières. C'est ainsi que le 1^{er} avril 1693, quatre augustines du Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, situé au coin de la rue des Remparts et de la côte du Palais, se dirigent en carriole vers leur nouveau domicile en basse-ville de Québec, à la jonction des faubourgs Saint-Roch et Saint-Sauveur.

Les années amènent leur lot de défis qui bonifient et diversifient la mission de départ. Les religieuses répondent à ces changements grâce au dévouement, au courage et à la grande sensibilité qui les caractérisent alors, et qui les habitent encore aujourd'hui.

Grâce aux documents d'archives qu'elles ont conservés, il est possible de retracer l'histoire de ces femmes ainsi que les événements majeurs, parfois méconnus, qui ont jalonné leur vie. Ce parcours leur a permis de bâtir un patrimoine riche et admirable. Il est constitué d'un ensemble architectural qui a évolué à travers les siècles, d'objets et d'archives qui nous racontent plus de 300 ans d'histoire, et de traditions d'entraide et de soins qui s'inscrivent dans la pérennité.

Des terres de désolation

La gestion d'un hôpital n'est pas de tout repos et demande des ressources. Au XVII^e siècle, la colonie en est encore à ses débuts. Des seigneuries acquises par les religieuses ou par leurs bienfaiteurs, telles Notre-Dame-des-Anges, Orsainville (Islets), Kamouraska, Berthier et Saint-Vallier, procurent revenus et vivres à la communauté et aux résidents de l'Hôpital général. Il y a beaucoup à dire sur l'histoire de ces propriétés terriennes, notamment sur la seigneurie Saint-Vallier, qui est intimement liée à la guerre de la Conquête.

En 1720, M^{sr} de Saint-Vallier fait l'acquisition, au nom de la communauté, des terres situées sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, en face de l'extrémité est de l'île d'Orléans. Ces terres accueillent les bestiaux et fournissent les denrées et le bois nécessaires à l'approvisionnement des Augustines. Quant aux surplus, ils sont vendus localement et à Québec.

Les religieuses reconnaissent la valeur de ces terres qui font aujourd'hui partie de la MRC de Bellechasse. Elles vont à plusieurs reprises visiter leurs censitaires. Les registres de la paroisse de Saint-Vallier témoignent de la proximité des Augustines avec ces résidents. Trois membres de la congrégation sont devenues les marraines de trois enfants de la région. Fait intéressant, les religieuses confient le rôle de procureur général à une dame pensionnaire perpétuelle qui élit domicile à l'Hôpital général en 1712, M^{lle} Saint-Romain. Celle-ci se rend tous les ans à la seigneurie Saint-Vallier afin de retirer les cens et les rentes et de pourvoir au bon déroulement des affaires.

Les effets de la Conquête

Un événement affectant l'ensemble de la colonie vient cependant mettre un terme aux liens qui unissent la seigneurie Saint-Vallier aux religieuses de l'Hôpital général. En 1759, lors de la Conquête, les troupes

Le 14 octobre 1866, un incendie majeur rase la presque totalité des faubourgs Saint-Roch et Saint-Sauveur. Pour la population avoisinante, le monastère, encerclé par le brasier, devient un lieu de refuge.



À la suite de l'incendie du 14 octobre 1866, un paysage dévasté borde le monastère qui a servi de refuge aux sinistrés.

Source : Archives du Monastère des Augustines, Fonds Monastère des Augustines de l'Hôpital général de Québec

françaises pillent la seigneurie pour nourrir une garnison d'Amérindiens.

Au même moment, et à la suite de l'incendie de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1755, le Monastère de l'Hôpital général de Québec devient le seul établissement de soins fonctionnel. Des soldats des deux camps affluent en grand nombre, ce qui provoque des situations particulières. Un épisode troublant est d'ailleurs relaté dans le journal où sont notés les événements quotidiens entourant la communauté, nommé les Annales. Alors que sœur Sainte-Élisabeth, chargée de l'hôpital ambulatoire bâti à proximité du monastère, passe toute tremblante parmi une troupe de soldats armés, l'un d'entre eux lui applique son sabre sur la gorge et lui arrache des mains le repas qu'elle avait pré-

paré pour ses malades. Heureusement, elle sort indemne de cette aventure et l'incident n'ébranle en rien son désir de poursuivre sa mission d'hospitalière.

En raison du pillage de la seigneurie et de l'effort de guerre soutenu, les religieuses contractent des dettes faramineuses. Afin de rembourser leurs créanciers, elles décident de vendre la seigneurie Saint-Vallier. La transaction finale de 30 000 livres est effectuée le 13 novembre 1767. Selon les Annales, les religieuses qualifient cette somme minimale de « assiette de soupe » et essuient la perte du don de leur généreux fondateur avec larmes et regrets. Il leur faut plusieurs années pour se relever de cet endettement, mais elles y arrivent en diversifiant leurs services.

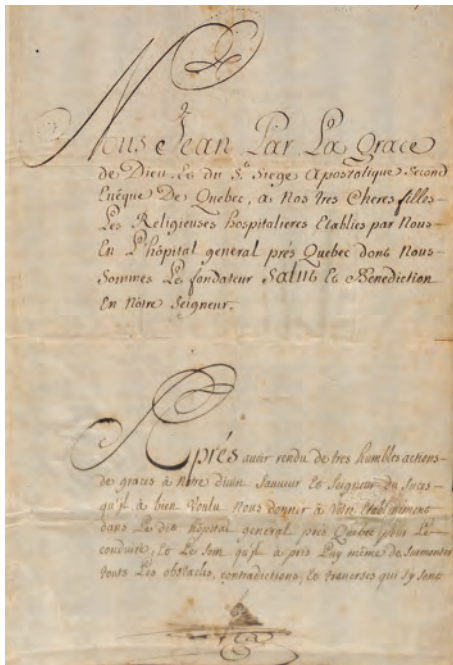


Durant le feu, sœur Saint-François de Sales invite tous ceux qui croisent son chemin à vénérer la statuette de Notre-Dame de Protection. Est-ce cela qui a protégé le monastère ?

Une leçon d'entraide

En 1725, Mst de Saint-Vallier promulgue une nouvelle mission pour les Augustines de l'Hôpital général : prendre sous leur aile des jeunes filles afin de les éduquer d'un point de vue tant moral qu'intellectuel. Lorsque le pensionnat de l'Hôpital général de Québec ouvre en septembre 1726, il accueille neuf jeunes filles pour un an.

Ces débuts s'accompagnent d'essais, d'erreurs et d'ajustements continuels. L'éducation n'étant pas la vocation première des Augustines, les membres de cette congrégation prennent soin de consulter les Ursulines, une communauté d'enseignantes, pour la conduite des cours, le programme à privilégier et la tenue des salles de classe.



Lettre d'érection du pensionnat de l'Hôpital général de Québec, datée du 20 novembre 1725.



Avant la fermeture du pensionnat en 1867, des élèves et des enseignantes posent fièrement devant le bâtiment de l'ancien chœur des religieuses. Au cours de ses 143 ans d'existence, l'établissement a accueilli 1788 jeunes filles.

Au milieu du XIX^e siècle, le pensionnat est bien établi. Les religieuses y enseignent entre autres la grammaire française, l'écriture, l'arithmétique, l'histoire, la géographie et l'anglais. Une dizaine d'entre elles donnent des cours à trois classes d'élèves, une quarantaine répartis selon leur niveau et leur âge. Le coût d'inscription est peu élevé, comme le laisse entendre mère Saint-Anselme dans une lettre adressée à l'archevêché, en 1850 : « Toutes sont considérées être instruites gratuitement, car le prix qu'on exige ne paie que la pension [et] le chauffage. » L'horaire journalier est réglé de façon rigoureuse. La journée débute à 5 h 15 et se termine à 20 h 30 pour les plus vieilles. Les cours se donnent du lundi au samedi et sont entrecoupés de récréations et de séances d'étude.

Une autre épreuve

Le dimanche 14 octobre 1866, un événement catastrophique vient chambouler la routine au monastère. Un incendie majeur rase la presque totalité des faubourgs Saint-Roch et Saint-Sauveur. La journée du drame, nombre de jeunes pensionnaires tentent de quitter les lieux, mais, comme le relate le *Journal du pensionnat*, plusieurs reviennent aussitôt, ne trouvant pas d'issue pour se

rendre chez leurs parents. Pour la population avoisinante, le monastère, encerclé par le brasier, devient un lieu de refuge. Tous ses terrains se retrouvent vite encombrés de meubles et d'effets de toutes sortes.

Au plus fort de l'incendie, les religieuses et les élèves du pensionnat mettent la main à la pâte. Certaines portent de l'eau jusque dans les greniers pour arroser les dalles pendant que d'autres en fournissent aux hommes montés sur les murs du jardin. À l'intérieur, les jeunes filles emballent le matériel de l'infirmier, de la salle de musique et de la bibliothèque. Sœur Saint-François de Sales invite quiconque croise sa route à vénérer une statuette de Notre-Dame de Protection, réputée miraculeuse contre le feu. Selon les documents d'archives, ce geste et la combativité de plusieurs bons samaritains et membres de l'artillerie portent leurs fruits, et l'Hôpital général est épargné.

Le lendemain, on débarrasse les salles de classe, devenues des dortoirs pour les incendiés et encombrées par des lits et des valises. Les cours reprennent le mardi 16 octobre 1866. L'année suivante, le pensionnat ferme toutefois ses portes, puisque la mission n'est plus rentable pour la communauté. Soulignons tout de même que 1788 filles y ont reçu une excellente éducation de la

part des religieuses. Certaines de ces élèves gardent un attachement profond à l'institution, au point de prononcer, quelques années plus tard, leurs vœux perpétuels.

Aujourd'hui, le Monastère de l'Hôpital général garde cette même philosophie d'accueil. La présence d'une infirmerie, qui a pour but de prendre soin de plusieurs religieuses vieillissantes de divers ordres à la recherche d'un toit, renforce cette mission qui perdure depuis 325 ans. Bien qu'elles assument encore beaucoup de responsabilités, ces femmes continuent de pratiquer l'oubli de soi pour le soin de leur prochain, tout en restant fortes et sereines grâce à l'esprit communautaire et aux observances spirituelles quotidiennes. ♦

Audrey Julien est archiviste pour les Augustines de la miséricorde de Jésus du Monastère de l'Hôpital général de Québec. Elle a rédigé cet article grâce à une bourse d'écriture attribuée par la Ville de Québec dans le cadre de la mesure Première Ovation (volet Patrimoine), qui soutient la relève en culture.

Icône malgré lui

Vous avez certainement déjà vu la célèbre photo de Robert Doisneau *Le baiser de l'hôtel de ville*. Et pourtant, connaissez-vous son histoire ? Elle comporte certains détails étonnants...

PIERRE LAHOUD

Deux amoureux enlacés s'embrassent en déambulant devant l'hôtel de ville de Paris, au coin des rues du Renard et Rivoli. Ils sont entourés de passants et de voitures en marche. La photo en noir et blanc, prise au début des années 1950, est l'œuvre la plus connue de l'illustre photographe français Robert Doisneau. Elle a fait le tour de la planète, orné les murs d'innombrables foyers, voyagé comme carte postale et même figuré sur des t-shirts. En fait, cette image mythique a été commercialisée à plus de 400 000 exemplaires en grand format dans les années 1980, ce qui en fait une affiche immensément populaire.

Des années plus tard, un couple intente un procès à Doisneau, affirmant s'être reconnu et réclamant une compensation financière pour violation de sa vie privée. Il est débouté, tout comme la réelle donneuse du baiser, qui revendique des redevances supplémentaires. Doisneau prouve que la photo était une commande pour le magazine *Life*, publiée dans le cadre d'un article sur Paris. Les amoureux immortalisés étaient en réalité des étudiants en art dramatique payés pour s'embrasser.

Ce qui est moins connu dans cette histoire, c'est sa dimension québécoise, rapportée par *La Presse* du 27 août 1989. Cette année-là, une librairie de la rue Saint-Denis, à Montréal, expose le célèbre cliché dans sa vitrine. Un professeur d'école secondaire décide de l'acheter pour l'analyser avec ses élèves de l'atelier de photographie. Chez lui, il agrandit l'image et croit reconnaître, marchant derrière les amoureux, son voisin de la rue Garnier; l'homme, qui porte des lunettes et un béret, semble concentré, indifférent au baiser.



Le baiser de l'hôtel de ville

Photo fournie à titre gracieux par l'Atelier Robert Doisneau

Étonné, l'enseignant frappe chez son voisin pour lui montrer la photo. Gérard Petit, encore plus abasourdi, se reconnaît en effet. Le béret et le costume qu'il porte sur le tirage sont d'ailleurs toujours dans sa garde-robe.

Gérard Petit est un avocat montréalais. En 1950, il avait voyagé dans la capitale française, sans savoir qu'il avait été capté par l'objectif de Doisneau. Cité par *La Presse*, il dira : « Paris était bien triste à l'époque, on sentait encore les effets de la guerre. On le voit dans mon regard sur la photo. Je me souviens surtout du couple d'amoureux. Je me demandais si ce qu'ils faisaient était vraiment ce que demandait le photographe. » Avant que son voisin ne l'en informe, Gérard Petit ignorait

que l'image — et par conséquent lui-même — était désormais célèbre.

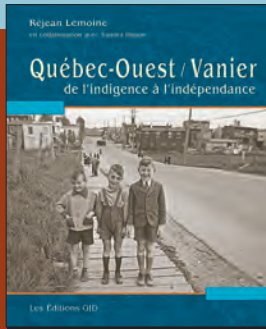
Peu après la découverte, les voisins de Petit ont recréé *Le baiser de l'hôtel de ville* devant sa maison, rue Garnier. Il n'existe malheureusement plus de traces de cette reconstitution.

Gérard Petit a quitté Montréal pour vivre à la campagne. On n'a plus entendu parler de lui. Il reste pourtant, malgré lui, le personnage d'une photographie immortelle. Comme quoi on peut entrer dans la légende en marchant simplement dans la rue. ♦

Pierre Lahoud est photographe et historien spécialisé en patrimoine.

LES ÉDITIONS GID

leseditionsqid.com • 418 877-3110



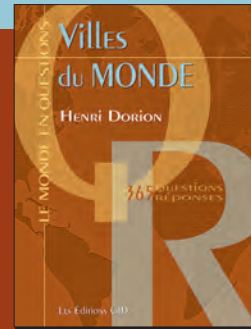
222 pages • ISBN 978-2-897634-385-0 • 29,95 \$



164 pages • ISBN 978-2-897634-388-6 • 24,95 \$



208 pages • ISBN 978-2-897634-389-8 • 34,95 \$



174 pages • ISBN 978-2-897634-388-1 • 24,95 \$

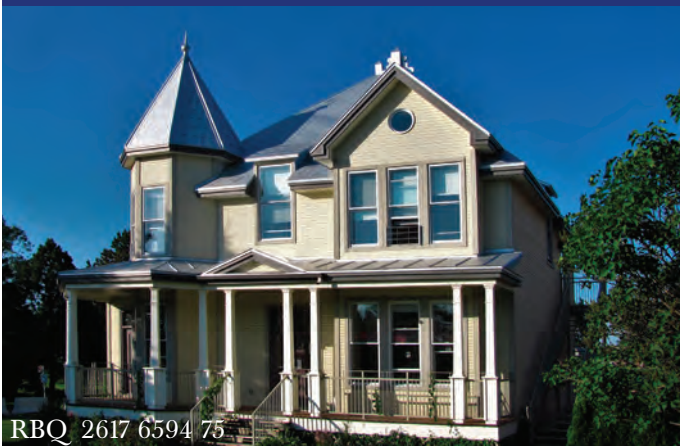


Depuis 1987

*Entreprise familiale
Toitures traditionnelles*

- ♦ à baguette
- ♦ à joint debout
- ♦ à la canadienne

Cuivre acier ardoise



RBQ 2617 6594 75



www.tole-bec.com

450 661-9737

1212, rue Tellier Laval (Québec) H7C 2H2

CIRCUITS RIMOUSKI

Architecture | Histoire | Patrimoine



SOCIÉTÉ RIMOUSKOISE DU
PATRIMOINE

Découvrez l'architecture, l'histoire et
le patrimoine de Rimouski.

6 circuits | 46 panneaux thématiques
Contenu supplémentaire en ligne | circuitsrimouski.ca
Le guide, *Circuits Rimouski*, produit par la Société rimouskoise du
patrimoine renferme une multitude d'anecdotes ainsi qu'une
centaine de photographies d'archives.

Société rimouskoise du patrimoine
418 722-3879 | info@srdp.ca
srdp.ca



Atelier de discussion concernant le Plan d'intervention de Pointe-Saint-Charles Nord, à Montréal
Photo: Annie-Ève Dumontier, arrondissement Le Sud-Ouest

Nous faisons la différence

DOSSIER SPÉCIAL PATRIMOINE ET PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne se trouve au cœur du projet patrimonial. Pourtant, on connaît mal les formes qu'elle a empruntées au fil du temps ainsi que leur portée. Voici quelques pistes pour mieux cerner son apport crucial.

MARTIN DROUIN

L'intérêt pour le patrimoine, qu'on n'appelait pas encore ainsi à l'époque, émerge au Québec dans le dernier tiers du XIX^e siècle. Cet intérêt est porté par une curiosité nouvelle pour l'histoire locale et la commémoration d'événements et de personnages marquants. Bien avant que les gouvernements adoptent des lois favorisant la protection de certains bâtiments ou sites, des individus ou des groupes, convaincus de l'importance de les sauvegarder, s'associent afin de faire valoir leur point de vue.

De tels mouvements comptent plus de représentants dans les villes où la pression du développement urbain entraîne beaucoup de transformations et de démolitions. À Montréal, dans les années 1860, un groupe de citoyens scandalisés par l'abattage d'arbres sur une grande partie du flanc sud du mont Royal milite avec succès pour la création du parc du même nom. À Québec, dans les années 1870, le gouverneur général du Canada, Lord Dufferin, réussit à convaincre les autorités de stopper la destruction des fortifications de la ville. Des élans semblables ont aussi lieu ailleurs. À Chambly, dans les mêmes décennies, Joseph-Octave Dion déploie tous les efforts nécessaires pour lancer une campagne de restauration du fort Chambly, qui tombe en ruine.

Parallèlement à cela, les nombreuses sociétés savantes et d'histoire travaillent à connaître davantage le milieu dans lequel elles sont implantées. De cette meilleure connaissance découlent parfois des actions plus directes pour le patrimoine. En Mauricie, la Société d'histoire régionale, fondée en 1926, organise dans les années 1930 des excursions vers des sites ayant une valeur historique. Quelque 1500 personnes se déplaceront ainsi aux forges du Saint-Maurice, et l'intérêt pour le lieu sera revivifié. Au Lac-Saint-Jean, le Musée Louis-Hémon ouvre en 1938 grâce aux membres de la Société des amis de Maria Chapdelaine, qui désirent préserver la maison de l'écrivain de ce roman publié en 1914.

En somme, la première période de la participation citoyenne, qui s'étend jusque dans les années 1960, est animée

par des amateurs éclairés, membres des élites locales, qu'on appelle parfois « antiquaires ». D'abord intéressés par l'histoire, ils portent attention à ses traces. Frappés par le processus d'urbanisation et de modernisation, ils réagissent aux transformations de la société traditionnelle.

Un changement de garde

Un nouveau mouvement se dessine à la fin des années 1960. Certains citoyens portés par la quête de l'identité nationale trouvent dans le patrimoine un objet de fierté. D'autres, révoltés par les transformations engendrées par les opérations de démolition-reconstruction, deviennent de fervents militants en faveur de la sauvegarde de lieux, de bâtiments, d'artefacts et de pratiques culturelles.

Beaucoup d'associations locales sont ainsi formées pour livrer un combat, et les médias font de plus en plus écho aux campagnes de conservation qu'elles mènent lors d'une crise. Si ces groupes de soutien sont souvent éphémères, d'autres se cristallisent autour de nouveaux objectifs. Certes, les amateurs d'histoire sont toujours de la partie, mais des personnes intéressées par l'architecture, la culture matérielle et la qualité des milieux de vie se joignent désormais à eux.

Dans Bellechasse, le Comité de promotion du patrimoine de Beaumont, formé en 1977, joue un rôle actif sur la scène locale. Il organise une fête estivale, publie un bulletin, conduit un inventaire patrimonial et milite auprès des autorités. Enfin, il s'investit dans la reconstruction du vieux presbytère, incendié en 1979, pour qu'il soit converti en bibliothèque.

De plus grands organismes voient également le jour. Le Conseil des monuments et sites du Québec (devenu Action patrimoine en 2011) ainsi qu'Héritage Montréal sont fondés en 1975. Ils sont bientôt rejoints par d'autres associations nationales qui se regroupent pour mieux connaître et défendre un patrimoine spécifique (industriel, moderne, vivant, etc.).

Des propriétaires passionnés

Il faut cependant noter que de tout temps, en marge des mouvements collectifs, des propriétaires soucieux de leur héritage ont été les gardiens du patrimoine.

Les communautés religieuses ont en cela donné l'exemple. En 1854, les Sulpiciens conservent symboliquement deux tours du mur d'enceinte du fort de la Montagne malgré la construction du Grand Séminaire de Montréal. En 1862, les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec choisissent de préserver l'ancien moulin des Mères, bâti en 1695.

Historique



C'est notamment grâce aux efforts du Comité de promotion du patrimoine de Beaumont que le vieux presbytère de l'endroit, incendié en 1979, a été reconstruit et converti en bibliothèque.

Photo : Jean Gagnon, Wikimedia Commons

De même, quantité de simples citoyens ont posé des gestes aussi porteurs. Combien de granges sont encore debout grâce aux soins de leurs propriétaires? D'autres passionnés, et ils sont nombreux, ont décidé d'acheter une maison ancienne et de se lancer dans sa restauration. Il suffit de parcourir le Vieux Chemin de Cap-Santé pour en voir de magnifiques preuves. La création en 1982 de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) s'inscrit dans ce mouvement. De la maison ancestrale du XVIII^e siècle au bungalow de la deuxième moitié du XX^e, le travail des propriétaires laisse une marque incontournable dans le paysage patrimonial québécois.

Une implication multiforme

Aujourd'hui, la participation citoyenne dans le domaine du patrimoine prend des formes extrêmement variées. Les associations qui incarnent ce mouvement sont en effet appelées à jouer différents rôles. Celui de défenseur ou de sentinelle du patrimoine est probablement le plus manifeste.

Ces regroupements sont aussi amenés à produire des connaissances, car il vaut toujours mieux maîtriser ce que l'on défend. Lorsque ces notions sont diffusées et partagées, par la production de guides ou par des offres de formation, les associations jouent un rôle d'expert. Elles peuvent également, à la faveur de visites guidées et d'expositions, devenir des médiatrices. Dans

certains cas, on leur confie même la mission de participer à la gestion d'un site.

Il est certain que la valorisation, la protection et la transmission du patrimoine seraient totalement différentes sans la participation citoyenne. Les individus, les sociétés savantes, les associations — locales ou nationales — et les communautés patrimoniales, pour reprendre la nouvelle terminologie issue de la Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société adoptée en 2005 par le Conseil de l'Europe, donnent un véritable sens au projet patrimonial grâce à leurs efforts inlassables. Sans les citoyens qui l'inventent, l'animent et le font vivre, le patrimoine ne serait pas le même. En fait, existerait-il?

L'histoire du patrimoine et des acteurs sur le terrain reste à écrire. À ce jour, il est extrêmement difficile de résumer les multiples ramifications de la participation associative et citoyenne à cette réalité encore trop peu connue. Souhaitons que la recherche progresse dans ce domaine pour mieux en comprendre l'apport et en faire reconnaître le rôle incontournable. ♦

Martin Drouin est professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal.

Aux citoy

De nombreux amateurs de patrimoine s'engagent à titre bénévole pour préserver des biens de notre héritage collectif. Un mouvement populaire qui enfle et évolue grâce aux outils technologiques.

VALÉRIE GAUDREAU

La participation citoyenne en matière de patrimoine, la Fondation Rues principales y a toujours cru. Elle est née pour favoriser l'engagement public... en 1984! « L'objectif était de contrer la dévitalisation du centre des villes et des villages à la faveur des banlieues. Tout le monde déplorait cette perte de vie urbaine : commerçants, élus, citoyens », relate François Varin, ex-directeur général de l'organisme (lisez son article « Mobiliser pour sauvegarder » au magazinecontinuite.com). Au lieu de laisser chacun s'attrister seul dans son coin, la Fondation a cherché à unir les collectivités autour de projets de protection du cadre bâti.

« Au début, il fallait être convaincants », reconnaît M. Varin. Les mécanismes de consultation et de participation citoyenne n'étaient pas aussi répandus qu'aujourd'hui. Mais l'organisme a réussi à s'imposer. Par la mise en commun des idées et l'accompagnement, il a aidé depuis 34 ans plus de 300 municipalités à mettre en valeur leur histoire ainsi que leur patrimoine bâti ou immatériel.

La clé de la réussite? L'appartenance. « Dans des soirées publiques, on avait parfois 150 personnes de tous les horizons. On faisait d'abord un plongeon dans le passé. On montrait des photos anciennes pour que les gens puissent redécouvrir ce qui caractérisait leur collectivité au début », poursuit l'expert-conseil en restauration et revitalisation de bâtiments. Cette démarche, essentielle pour déterminer



Illustration : thedafkish

arts, vengens !



ce qui peut être fait, agit aussi comme un engrenage dans la communauté. « Si le citoyen est fier de son milieu de vie, il va le fréquenter, ce qui sera bon pour les commerçants et bon pour le tourisme, ce qui donnera envie de protéger le patrimoine. » Un vrai cercle vertueux !

Bref, la participation citoyenne aide à trouver la recette gagnante. Peu importe la forme qu'elle prend. Il y a ceux qui siègent au conseil d'administration d'un organisme, ceux qui se présentent aux soirées de consultation, ceux qui assistent aux séances des conseils municipaux... Et ceux encore qui organisent des coups d'éclat ponctuels pour montrer leur attachement à un bien patrimonial et y sensibiliser leurs concitoyens et les autorités.

Cent façons de s'engager

« Les citoyens sont les premiers gardiens du patrimoine. Ce sont souvent eux qui remarquent la dégradation d'un lieu ou le vandalisme dont il fait l'objet. Les élus sont sensibles à l'opinion publique ; quand elle est forte, ils cherchent des solutions et peuvent reculer devant certaines décisions », explique Diane Joly, consultante en gestion et mise en valeur du patrimoine.

La spécialiste distingue plusieurs types de participation citoyenne. Il y a « ceux qu'on ne voit pas », qui s'impliquent discrètement dans des organismes parfois modestes, font de la recherche de financement, élaborent de la documentation ou siègent au conseil d'administration. À l'autre bout du spectre, des militants crient haut et fort pour défendre un dossier particulier : cette mobilisation éphémère se forme souvent en temps de crise. « Parfois, ils réussissent à mobiliser la population. Par contre, à long terme, les mêmes problèmes finissent par ressurgir, et le patrimoine disparaît éventuellement dans l'indifférence », déplore Diane Joly.

C'est le cas de la maison Redpath, à Montréal. Les militants ont réussi pendant des années à empêcher la destruction de cette villa laissée à l'abandon, tant et si bien qu'elle

est devenue dangereuse. La résidence bourgeoise de 1886 a finalement été démolie en 2014.

De belles victoires citoyennes

D'autres histoires se sont toutefois soldées par des réussites. Le Monastère des Augustines, à Québec, est un exemple fréquemment cité. Sept comités, réunissant une soixantaine de personnes venant de milieux divers, ont été formés pour réfléchir à la pérennité de l'œuvre de ces religieuses. Leur travail a mené à la création d'une fiducie qui a permis l'ouverture, en 2015, d'un service d'hôtellerie axé sur la santé et le ressourcement, en ligne directe avec la mission des Augustines, arrivées au pays en 1639.

Parfois, une seule personne peut changer les choses. De 1942 à 2005, Albert Mondou a pris soin personnellement du calvaire de Yamaska, une croix érigée par un notable local qui avait pris part aux rébellions des Patriotes de 1837-1838. « À sa "retraite", à l'âge de 92 ans, la Municipalité a pris en main ce trésor québécois », écrit M^{me} Joly dans un article consacré à la participation citoyenne. L'engagement dont cet homme a fait preuve pendant plus d'un demi-siècle a débouché sur une reconnaissance officielle de la valeur historique du monument.

Des passionnés comme lui, il y en a d'autres. À Saint-Alexandre, en Montérégie, Robert Bourgeois façonne des répliques des croix de chemin pour remplacer celles qui se sont détériorées. Un autre nom? Monique Bellemare photographie,

partout dans la province, des croix de chemin et d'autres témoins du passé (granges, moulins à vent, vieilles gares...) qu'elle répertorie dans le site patrimoinequebec.com.

Diane Joly ne note pas de différence dans la participation citoyenne entre les milieux urbains et ruraux. « Ce sont plutôt les ressources qui diffèrent : argent, subventions, participants. En région, les limites obligent souvent à prendre des décisions crève-cœur pour des raisons pragmatiques », souligne-t-elle. Par contre, beaucoup de petites communautés sont très mobilisées. Un exemple révélateur est la campagne de financement lancée pour restaurer la propriété familiale où a grandi le poète et chanteur Gilles Vigneault à Natashquan. « Cette population assez isolée, de moins de 300 personnes, tente de préserver des lieux d'inspiration de l'œuvre de Vigneault. Environ 80 citoyens sont engagés dans ce projet, soit 30 % des résidents ! »

Technologies pro-patrimoine

Ce n'est pas d'hier que des gens se mobilisent pour la défense de l'héritage collectif. Ce qui change la donne aujourd'hui, c'est le recours aux outils de communication qui facilitent le partage d'informations et le réseautage.

À Héritage Montréal, la technologie est utilisée de belle façon avec la plateforme H-MTL, une carte interactive créée en 2015 à l'occasion du 40^e anniversaire de l'organisme de sauvegarde du patrimoine dans la métropole.



En 2016, des citoyens participaient à une corvée de tri de briques au Bâtiment 7, un ancien atelier ferroviaire du Canadien National situé à Pointe-Saint-Charles, à Montréal. Des groupes communautaires y ont ouvert un centre multiservices en mai dernier, après plus de 10 ans de mobilisation.

Photo : Gabrielle Guérin

Ce qui change la donne aujourd'hui, c'est le recours aux outils de communication qui facilitent le partage d'informations et le réseautage.

La carte (heritagemontreal.org/plateforme-h-mtl) contient des dizaines de points. En bleu, les « InspirActions », de bons coups pouvant servir d'inspiration ou, à l'inverse, de mauvais exemples porteurs d'une leçon pour l'avenir. En vert, les sites patrimoniaux menacés que l'organisme juge prioritaires. Enfin, une soixantaine de points orange désignent des alertes citoyennes. Le phare de l'île Sainte-Hélène, un ancien hôpital chinois de la rue Saint-Denis, une caserne de pompiers, des théâtres : autant d'immeubles pour lesquels des Montréalais sonnent l'alarme.

« La population nous informait par des appels ou des courriels. On a décidé de mettre ces sites sur la carte collaborative. On joue ainsi un rôle de catalyseur pour faire connaître des

bâtiments en manque d'entretien », explique Amélie Renouf, la chef des programmes et activités à Héritage Montréal. Le nom de la personne qui a signalé un lieu à protéger apparaît sur la carte, où chaque point est accompagné d'une fiche explicative.

Et pourquoi pas le codesign ?

Toujours à Montréal, une autre initiative originale a vu le jour, celle-là en 2014 : une démarche de codesign. Le projet Imaginons la place Gérard-Godin ! visait à revoir l'aménagement de la place publique autour de la station de métro Mont-Royal, en plein cœur du Plateau, secteur connu pour son ouverture aux luttes citoyennes.



En 2014 démarre la campagne de sauvegarde du site patrimonial de la famille Vigneault à Natashquan. Environ 30 % de la communauté de moins de 300 âmes participe à ce projet !

Photo : Michel Goulet

LE SOCIOFINANCEMENT, UN REMÈDE DE CHEVAL ?

Il y a quelques décennies, une collecte pour sauver un bâtiment patrimonial se serait sans doute déroulée sur le parvis de l'église. À l'ère d'Internet, elle se passe plutôt devant un écran ! Le sociofinancement a permis de démontrer l'attachement de la population à un joyau du patrimoine du quartier Griffintown : les plus vieilles écuries de Montréal. En 2014, la Fondation du Horse Palace de Griffintown a réussi à amasser 62 100 \$ auprès



Source : Fondation du Horse Palace de Griffintown

de 201 donateurs sur la plateforme Indiegogo, soit plus que l'objectif de 45 000 \$. Un succès dû notamment à la convaincante vidéo diffusée en ligne, qui retraçait l'histoire du lieu par des témoignages. « Dans le quartier, cette histoire touche une corde sensible », dit Robert Y. Girard, vice-président de la Fondation. Le projet vise à reconstruire l'écurie de 1862, démolie en 2017. Il doit permettre à la population d'admirer des chevaux en milieu urbain et rappeler le passé ouvrier de ce quartier en plein boum immobilier. « La somme a déjà servi en bonne partie pour réaliser des études, poser une clôture et sabler le sol », explique M. Girard. Elle devrait être complétée par d'éventuels fonds publics et une contribution du propriétaire du terrain, mais le projet chemine à

petit trot. « C'est beaucoup de travail, alors tout le monde s'est armé de patience. » La campagne de financement public a beau avoir été un succès, encore faut-il que de nouvelles écuries soient viables. Or, la mairesse Valérie Plante, élue en novembre 2017, n'est pas très favorable aux chevaux en zone urbaine. En juin dernier, la Ville de Montréal annonçait d'ailleurs sa volonté d'interdire les calèches sur son territoire dès 2020. (V. Gaudreau)

EN COMPLÉMENT

Nous publions au www.magazinecontinuite.com un texte de Marie-Dina Salvione et Liane Morin, chargées de projet à l'Institut du Nouveau Monde. Elles y racontent l'exercice de participation citoyenne auquel une vingtaine de jeunes de 15 à 35 ans se sont prêtés en août dernier à l'occasion de l'école d'été de l'organisme. L'objectif de cette expérience : susciter l'engagement en matière d'aménagement et de patrimoine bâti grâce au design.

L'arrondissement avait lancé un appel d'offres traduisant la volonté d'« explorer le potentiel créatif et participatif de la population ». Une équipe composée de 23 citoyens et de 3 firmes spécialisées en architecture de paysage, en design urbain et en processus consultatif a donc vu le jour. Certains des citoyens étaient déjà impliqués dans divers organismes, note François Racine, professeur en études urbaines et touristiques à l'Université du Québec à Montréal, qui a participé à cet exercice d'une durée de six mois. « La question était : jusqu'à quel point on laisse le public piloter un projet ? Comment rendre ça concret ? La consultation, ce n'est pas juste louer une salle et présenter un projet », explique l'architecte et urbaniste.

Le défi, lors de l'exercice de cocréation, poursuit M. Racine, est de faire parler les participants au nous plutôt qu'au je. « Face à des choix de design, les citoyens ont tendance à manifester leurs aspirations et leurs besoins individuels. » Il faut alors développer une vision commune de la place publique, de son usage, de l'ambiance qu'on souhaite y trouver.

Au fil des échanges, des consensus ont fini par émerger. Les participants ont retenu les notions de transparence et de lumière, ainsi que de verdure pour rappeler la proximité du mont Royal, résume le professeur dans un compte rendu de l'expérience.

C'était la première fois qu'un arrondissement inscrivait les résultats d'une démarche de codesign dans sa planification. Que restera-t-il de cette consultation dans le concept final ? Difficile à dire, les travaux de réfection de la station de métro et d'aménagement de la place publique n'étant toujours pas lancés au moment d'écrire ces lignes. Mais le jeu en aura valu la chandelle, estime François Racine, selon qui le regard de non-spécialistes a enrichi le travail des professionnels. « Les citoyens, ce sont eux qui vivent dans cet espace au quotidien », rappelle-t-il. Une bonne raison de donner au projet une empreinte collective par la participation du public. ♦

Valérie Gaudreau est rédactrice en chef du quotidien *Le Soleil*.

Atelier

L'ÉTABLI

ARTISAN DU PATRIMOINE BÂTI

MENUISERIE ET ÉBÉNISTERIE

atelier-letabli.ca
T 514.270.0115

2050, rue Dandurand, local 409
Montréal (Québec) H2G 1Y9





INTERRECONNAISSANCE

Une mémoire citoyenne se raconte

EXPOSITION
6 septembre 2018
au 3 février 2019



**ÉCOMUSÉE
DU FIER MONDE**

2050, rue Amherst (angle Ontario)
Berri-UQAM
514 528-8444 | ecomusee.qc.ca



Célébrez LA CUISINE D'ICI



Édition
100^e
anniversaire

Retrouvez *La cuisine raisonnée*,
édition 100^e anniversaire
chez votre libraire le 1^{er} novembre



456 pages • 39,95\$

Préface de Daniel Vézina

DOSSIER
PATRIMOINE
ET PARTICIPATION CITOYENNE
URBANISME COLLABORATIF

Consu mode

L'urbanisme participatif se répand depuis quelques années, et il y a fort à parier que la tendance s'accroîtra à la suite de l'adoption du projet de loi 122 par le gouvernement du Québec, en juin 2017. Mais qu'est-ce que cette pratique implique exactement ?

JEANNE CORRIVEAU



Atelier de discussion dans le cadre de l'élaboration du Plan d'intervention de Pointe-Saint-Charles Nord, à Montréal
Photo : Annie-Ève Dumontier, arrondissement Le Sud-Ouest

Consultation : d'emploi

Si les référendums organisés par les municipalités permettent à la population de se prononcer sur tout changement de zonage ou modification à leurs plans d'urbanisme, ils comportent aussi des limites. Cette méthode compte d'ailleurs des détracteurs, notamment parmi les élus municipaux, dont Régis Labeaume. En prenant la parole devant l'Assemblée nationale au cours de l'étude du projet de loi 122, en février 2017, le maire de Québec avait qualifié les référendums de processus « antidémocratiques » qui, dans certains cas, accordent à un petit nombre de personnes le pouvoir de bloquer un projet au détriment de l'intérêt collectif. À titre d'exemple, rappelons qu'en juillet 2017, l'opposition de 19 citoyens lors d'un référendum a fait dérailler le projet de cimetière musulman à Saint-Apollinaire.

Participer autrement

La nouvelle législation offre aux municipalités de s'exempter des référendums pourvu qu'elles se dotent d'une politique de consultation publique conforme au règlement sur la participation publique entré en vigueur en juillet dernier.

À la lumière de ce règlement, la démarche consultative doit prévoir une mesure de participation-action, comme la tenue d'une rencontre publique au cours de laquelle les citoyens peuvent s'exprimer, une enquête par sondage ou un groupe de discussion. Un plan de rétroaction, comportant la production et le dépôt d'un rapport écrit au conseil municipal, est également requis. Le règlement stipule aussi que les municipalités devront déterminer les paramètres de l'exercice de consultation. L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a d'ailleurs entrepris d'élaborer un modèle de politique-cadre dont pourront s'inspirer les villes.

« C'est un changement de paradigme », note Christian Savard, directeur général de Vivre en ville et membre du groupe de travail mandaté par le gouvernement pour recommander des ba-

lises au règlement. « On a un peu troqué le pouvoir de blocage contre davantage de participation et d'implication de la part des citoyens, dans le but d'en arriver à des compromis plus intéressants. »

Une approche prometteuse ?

L'abandon des référendums dans le contexte des projets urbains est-il vraiment de bon augure ? « Je suis un peu ambivalente par rapport à ça », admet Laurence Bherer, professeure au Département de science politique de l'Université de Montréal. « Le référendum est une procédure qui fonctionne mal à cet égard. Il y en a très peu. Mais, en même temps, c'est souvent la dernière arme qu'il reste à une communauté pour s'opposer à un projet. C'est un droit démocratique fort qu'on retire aux citoyens. »

Chargée de projet à Convercité, un organisme qui a piloté de nombreuses consultations auprès de municipalités, Gabrielle Immarigeon croit pour sa part que les projets urbains seront mieux servis par l'exercice de consultation que par les référendums. « Ça n'enlève pas le citoyen de la discussion. Au contraire, ça vient le placer en amont dans le débat, signale-t-elle. Les municipalités pourraient même aller plus loin que ce qui est prescrit dans le règlement en adoptant, à tout moment, des mesures participatives additionnelles en fonction, par exemple, de l'envergure ou de la notoriété des projets. »

Cela dit, pour être utile, un exercice de consultation doit respecter certaines règles d'or, insiste-t-elle. D'abord, il doit inclure les citoyens dès le départ. « Plus on agit tôt, plus on amorce un dialogue et on développe un sentiment d'appartenance et de responsabilisation », explique M^{me} Immarigeon. Il importe aussi de diversifier les moyens de communication et d'interaction pour s'assurer d'une participation citoyenne plus large. Finalement, les villes auront avantage à ce que non seulement les élus, mais également les fonctionnaires, les experts et les promoteurs concernés prennent part activement à tout



En 2009, l'Office de consultation publique de Montréal invitait la population à se prononcer sur la transformation en ensemble résidentiel de l'ancien Séminaire de philosophie, situé sur le mont Royal.

Source : OCPM



Affiche de la campagne de consultation concernant l'avenir de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Québec

Source : Votepour.ca

EN COMPLÉMENT

Québec, qui révisé actuellement sa politique de participation citoyenne, est la seule ville de la province à avoir des conseils de quartier. Impliquée dans celui de Montcalm, Anne-Sophie Desprez parle, dans un texte publié à magazinecontinuite.com, de ces instances uniques qui sont notamment appelées à se prononcer sur des questions d'aménagement et de patrimoine. Quel rôle joueront-elles dans l'avenir ?

exercice de consultation. « Les citoyens se sentent particulièrement interpellés lorsque tous ces gens sont présents. Ça rend la démarche crédible et encourage la participation », ajoute-t-elle.

Ouvrir la voie

Depuis plus de 20 ans, le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM), considéré comme un des pionniers au Québec en matière d'urbanisme participatif, élabore des méthodes pour mettre les citoyens au cœur de la planification urbaine. Il a appliqué ce concept à de nombreux projets tels que les quartiers en santé, les budgets participatifs et les rues piétonnes et partagées. « La transparence est fondamentale, croit Véronique Fournier, directrice générale du CEUM. La rétroaction l'est aussi. Le pire qui puisse arriver, c'est d'amener les gens à s'engager dans leur milieu, mais qu'ils aient par la suite le sentiment d'avoir été inutiles dans la démarche. Il ne faut pas improviser. Il faut être très clairs sur les objectifs du projet et sur ses limites. »

Toutefois, éviter d'improviser n'exclut pas la flexibilité. Lorsque l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a été créé, en 2002, son fonctionnement était calqué sur le modèle du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), avec une séance d'information suivie d'une soirée d'audition de mémoires, relate le secrétaire général Luc Doray. Depuis, les méthodes pour mener des consultations se sont multipliées, grâce notamment aux outils numériques.

Aujourd'hui, l'Office est présent sur le terrain, utilise les plateformes interactives sur Internet, diffuse des questionnaires en ligne, encourage la création de groupes de discussion et interpelle les citoyens *in situ*. La consultation sur le projet immobilier de Pierrefonds-Ouest, source de vives tensions dans la communauté, a même misé sur un jeu de rôle avec les citoyens. Le fruit de ces démarches est pris en compte par les commissaires responsables de l'exercice et de la rédaction du rapport qui suit. « De façon un peu inexplicite, l'ajout de tous ces outils a fait augmenter de 30 à 40 % le nombre de mémoires que l'Office reçoit. Peut-être parce que ça nourrit l'intérêt », suggère Luc Doray.

Et le patrimoine ?

Bien qu'il soit intimement lié aux questions d'aménagement urbain, le patrimoine ne figure ni dans le libellé de la loi 122 ni dans le rapport remis par le groupe de travail qui a soumis un cadre de référence en urbanisme participatif au gouvernement.

Le groupe Votepour.ca a mené plusieurs consultations. Il s'est entre autres penché sur le cas de l'église Saint-Jean-Baptiste, située dans le faubourg du même nom, à Québec, et fermée par le diocèse en 2015. En étroite collaboration avec la communauté locale, l'organisme a sondé la population pour trouver une nouvelle vocation à l'édifice. L'exercice a par ailleurs démontré le profond attachement que portaient les citoyens à ce lieu de culte, même ceux qui ne le fréquentaient pas. « Le rôle des citoyens est central dans la sensibilisation au patrimoine. Les municipalités et les MRC ont beaucoup de difficulté à soutenir leurs églises. Le ministère de la Culture

« Il ne faudrait pas que les politiques de consultation soient un copier-coller partout au Québec et que les municipalités ne les adoptent que pour la forme. »

— Christian Savard

octroie peu d'aide financière», avance Marc Jeanotte, cofondateur de *Votepour.ca*. Il admet qu'ultimement, c'est aux municipalités que revient le devoir de poser des gestes de protection, comme la citation d'un bien patrimonial.

L'OCPM a également dû se pencher sur plusieurs demandes à caractère patrimonial depuis sa mise sur pied. « On ne fait rien de différent avec ces dossiers, sauf qu'ils imposent un agenda particulier », signale Luc Doray. Leur traitement est plus complexe, car les promoteurs doivent respecter des contraintes liées à la préservation des caractéristiques architecturales et à l'implantation des bâtiments.

Le patrimoine immatériel, le « génie des lieux » comme le décrit Luc Doray, constitue un enjeu majeur. M. Doray cite le cas de l'ancien institut des sourds-muets, dans le quartier Villerey, à Montréal, transformé en immeuble d'appartements en copropriété en 2010. Contre toute attente, lors des consultations publiques, les représentants de la communauté sourde étaient venus en grand nombre exprimer leurs préoccupations. « Ils n'occupent plus les lieux, mais ils se sont mobilisés spontanément. Ils ont insisté pour que le promoteur pose des gestes de commémoration afin de rappeler l'importance de l'édifice pour leur communauté. »

Les exercices de consultation peuvent donc faire émerger une réflexion citoyenne à l'égard du patrimoine. « L'intensité de la réaction augmente selon la dissonance entre le projet et la vocation initiale du lieu. Il n'y a pas de façon de gérer ça. La solution se trouve souvent dans des gestes forts de commémoration », estime Luc Doray.

Les situations de ce genre peuvent même surgir là où on ne les attendait pas. Philippe Cossette, urbaniste à Convergence, se souvient d'une consultation de codesign portant sur le réaménagement du terrain de l'ancien supermarché Loblaws dans le quartier Duvernay à Laval en 2017. « Il y avait des bungalows des années 1950 dans le quartier et les citoyens ont manifesté l'intérêt de garder une certaine homogénéité. Ils trouvaient que le style de ces maisons avait un intérêt patrimonial », se rappelle-t-il.

Une manne à prévoir

Portée au pouvoir en novembre 2017, la mairesse de Montréal, Valérie Plante, a déjà fait savoir que la Ville maintiendrait les référendums. Quant aux municipalités qui choisiront



L'an dernier, le Centre d'écologie urbaine de Montréal a visité les arrondissements de la métropole pour récolter les idées des citoyens sur le thème « La ville que nous voulons ».

Source : CEUM

plutôt de se doter d'une politique de consultation, elles devront vraisemblablement faire appel à des firmes externes en consultation.

Ainsi, Marc Jeanotte de *Votepour.ca* estime que la nouvelle loi attirera les professionnels de la consultation et des communications. Outre les organisations sans but lucratif, des firmes de relations publiques pourraient flairer la bonne affaire. « Il y a tout un marché qui s'ouvre. Ça pourrait être une boîte de Pandore », prévient-il.

S'il craint que certaines municipalités s'en tiennent à des consultations minimales, uniquement pour se conformer à la loi, Christian Savard de *Vivre en ville* demeure optimiste : « Il ne faudrait pas que les politiques de consultation soient un copier-coller partout au Québec et que les municipalités ne les adoptent que pour la forme. Mais j'ai le goût de laisser la chance au coureur. » Reste à savoir si, dans cette course, le patrimoine pourra tirer son épingle du jeu... ♦

Jeanne Corriveau est journaliste au quotidien *Le Devoir*.

Un dia cor



Marie-Ève Maillé, experte en acceptabilité sociale
Photo : Hélène Bouffard

Partout au Québec, des projets de développement menés de force se trouvent contrecarrés par les citoyens. Et si on bâtissait par la séduction plutôt que par la domination ?

MÉLANIE ST-HILAIRE

Pour faire accepter un projet de développement à une collectivité, un promoteur a deux choix. Lui faire la cour... ou la traîner en cour! Et la première option est nettement plus désirable. À l'ère où les médias sociaux facilitent la mobilisation, élus et entrepreneurs ont tout intérêt à obtenir le consentement des citoyens avant de remodeler leur milieu de vie. C'est du moins l'avis de Marie-Ève Maillé. La professeure associée au Centre de recherche interdisciplinaire sur le bien-être, la santé, la société et l'environnement de l'Université du Québec à Montréal décrit la marche à suivre dans son essai *Acceptabilité sociale : sans oui, c'est non*, cosigné l'an dernier avec Pierre Batellier.

La nécessité d'un consensus populaire saute aux yeux dans les affaires liées au patrimoine. Pensons à la bataille menée pour contrer la démolition de l'église Saint-Gérard-Majella, trésor moderne de Saint-Jean-sur-Richelieu, ou pour obtenir la citation patrimoniale du secteur du Quartier-des-Musées, à Gatineau. Qu'on souhaite empêcher une mine à ciel ouvert de balafre toute une région ou sauver une grange ancienne, le débat est le même. Et il touche bien des Québécois.

L'avenir du territoire est un enjeu majeur qui donne lieu à des luttes parfois sauvages. Marie-Ève Maillé l'a appris à ses dépens. En 2015, des citoyens excédés par les bruyantes éoliennes implantées dans leur région, paisibles vallons à

Dialogues Constructifs

cheval entre le Centre-du-Québec et la Chaudière-Appalaches, l'ont convaincue de témoigner comme experte dans leur recours collectif. La firme poursuivie a répliqué en réclamant à la cour les enregistrements des entrevues que la chercheuse avait menées avec des opposants au projet. Pendant un an et demi, la jeune femme s'est battue pour protéger ces données confidentielles obtenues pour sa thèse de doctorat (péripéties qu'elle relate dans *L'affaire Maillé*, à paraître cet automne chez Écosociété). Forte de cette expérience, la spécialiste a fondé l'organisme Notre Boite, qui accompagne des militants dans le débat public.

Dans votre ouvrage, vous comparez la notion de consentement sexuel à l'entente qui devrait unir un promoteur et une collectivité. N'est-ce pas exagéré ?

Même si on ne peut comparer un terrain à un être humain, il existe des parallèles entre la culture du viol et l'agression subie par les citoyens qui refusent qu'on tripote leur environnement. Actuellement, tout projet est d'emblée considéré comme bon. On invoque le progrès, les emplois, les retombées... Une communauté devrait se sentir choyée d'avoir été choisie ! Mais il est possible qu'un plan soit mal ficelé, ne convienne pas au lieu ou tombe au mauvais moment. Il faut étendre la notion de consentement au territoire pour que le développement réponde aux désirs des gens. Promoteur et communauté doivent s'approprier comme partenaires.

Comment définissez-vous l'acceptabilité sociale ?

En bref, c'est l'appui de la population à un projet. Cette expression relativement récente désigne un vieux phénomène. On voudrait nous faire croire que c'est difficile à mesurer, mais on a toujours réussi à savoir si les gens étaient favorables ou non à une idée ! Les citoyens exigent que les décideurs justifient leurs actions. Quand ils sont bien informés des enjeux, ils sont capables de grands compromis.

Faut-il rechercher l'adhésion du public seulement pour les projets d'envergure ?

Non. Tout changement au milieu de vie soulève des enjeux d'acceptabilité sociale. À Rimouski, une simple piste cyclable a suscité tout un débat. Ce projet vert posait des questions d'urbanisme, de sécurité publique, de coûts...

Comment obtenir un consentement éclairé des citoyens ?

Il n'y a pas de recette universelle. Il faut établir un dialogue à long terme pour en arriver à un projet qui fasse le plus de gagnants possible et distribue équitablement les risques. Pour réussir une consultation publique, trois ingrédients sont essentiels : accès, légitimité et influence. Les participants doivent pouvoir accéder à l'information nécessaire pour comprendre la situation et à la salle où se tient le débat pour s'exprimer. Ensuite, ils doivent être reconnus comme des intervenants légitimes. Souvent, on reproche aux citoyens qui habitent près de l'endroit en question de défendre un intérêt personnel, et à ceux qui habitent loin d'imposer leur vision à la population locale ! Le dernier élément, c'est l'influence. C'est souvent là que le bât blesse. Si les participants n'ont en réalité aucune possibilité d'influencer le projet, la consultation publique devient un exercice factice, réduit aux relations publiques.

Nombre de projets présentés en consultation finissent néanmoins par se buter à une opposition populaire. Pourquoi ?

C'est que trop souvent, la proposition arrive déjà toute ficelée sur la table. À ce stade, le promoteur a déjà investi beaucoup d'argent et est moins ouvert aux changements. S'il présentait son plan plus tôt, il pourrait l'ajuster à moindre coût, par exemple en dessinant un édifice d'une hauteur acceptable pour le voisinage. Un autre écueil, c'est que les plans d'urbanisme ou les avis de modification de zonage sont rédigés

dans un charabia illisible. On voudrait que les gens se prononcent dessus, mais souvent, ils ne comprennent même pas que ça touche leur quartier... Ça donne l'impression qu'il n'y a aucune opposition, alors que le voisinage proteste quand il prend connaissance de projets concrets.

Sauvegarder les paysages naturels ou bâtis préoccupe-t-il vraiment la population ou seulement quelques convaincus?

De plus en plus de gens se mobilisent pour la protection de leur milieu de vie. Internet facilite le réseautage des groupes citoyens. L'indignation personnelle peut alors donner lieu à un mouvement de groupe. Récemment, des résidents de Pointe-Claire ont offert d'acheter la maison Le Pionnier, bâtie en 1900 au cœur du village, afin d'éviter qu'elle soit rasée pour faire place à un immeuble de logements en copropriété.

Cependant, certains débats souhaitables ne se font pas. Dans les 10 dernières années, il est apparu des éoliennes sur toute la côte de la Gaspésie. On n'a jamais vraiment discuté de leur empreinte visuelle, malgré le consensus à l'effet que le paysage est un trésor à protéger. Hydro-Québec s'est bien doté d'un guide pour évaluer l'impact des éoliennes sur le décor, mais cette brique de 800 pages est si compliquée qu'elle n'a pas souvent été utilisée.

Quand le débat s'envenime, quels arguments servent à discréditer les groupes citoyens?

D'abord, le syndrome du «pas dans ma cour». Ce concept sous-entend que les militants s'engagent pour des motifs pu-

rement égoïstes, alors qu'ils portent une autre vision du développement. Ensuite, la «majorité silencieuse». Le silence n'est pas une adhésion tacite à un projet! Des personnes peuvent se taire parce qu'elles ne sont pas informées du plan, parce que la culture de leur milieu les réduit au silence ou parce qu'elles se sentent peu compétentes pour prendre part au débat. Enfin, il y a le mythe des «opposants professionnels» qui passent leur vie à bloquer les plans de développement sans rien proposer en retour. Souvent à la tête d'organismes sociaux ou environnementaux, ces gens sont en fait les promoteurs d'autres projets pour le territoire, soutenus par une partie de la population.

Avez-vous des conseils à donner aux personnes engagées dans une lutte citoyenne?

L'opposition n'est pas un jeu, mais une mission. Les gens forcés de réagir à un projet qui heurte leurs valeurs profondes restent longtemps marqués par cette lutte. On peut y laisser sa santé et bien des amitiés. Alors prenez soin de vous et de vos collègues! Cultivez de bonnes relations avec les différentes parties engagées dans le débat; même si on a le sentiment que tout le monde est contre soi, on ne gagne pas à rompre les ponts. Cherchez un accompagnement qualifié dans les milieux universitaires ou militants. Enfin, sans prêcher pour ma paroisse, lisez *Acceptabilité sociale : sans oui, c'est non.* ♦

Mélanie St-Hilaire dirige l'atelier de rédaction Biendit.

Appel de candidatures

Bourse France-Gagnon-Pratte 2018

Vous êtes étudiant(e) de 2^e ou 3^e cycle dans une université québécoise?

Votre champ d'études est l'architecture, l'aménagement ou l'urbanisme et vous vous spécialisez en patrimoine?

Votre projet de recherche entend contribuer au développement de la connaissance sur le patrimoine bâti, plus particulièrement à la caractérisation des milieux bâtis?

Ou il porte sur le développement d'outils applicables à la gestion du patrimoine bâti du Québec?

Déposez votre candidature dès maintenant!

→ Date limite de réception des candidatures : 26 octobre 2018
fondationquebecoisedupatrimoine.ca

FONDATION QUÉBÉCOISE
du patrimoine

EVOQ

ARCHITECTURE

RESTAURATION,
RÉHABILITATION
ET AGRANDISSEMENT

Édifice de l'Ouest, Parlement du Canada, Ottawa

Réalisé en consortium avec Architecture49



evoqarchitecture.com



Menuiserie
Authentique

ATELIER DE MENUISERIE ARCHITECTURALE

L'authenticité du bois : Éléance et Durabilité



Fabrication, reproduction et restauration
d'éléments architecturaux en bois massif



1 855 598-7258 menuiserie-authentique.com

RBQ: 5644-0688-01

Musée Beaulne

Une somptueuse maison bourgeoise
classée monument historique



Des expositions captivantes

Des animations pour divers publics

www.museebeaulne.qc.ca
819 849-6560

Un levier de palette



Les places publiques temporaires créées par ou pour les citoyens se multiplient au Québec. Cette vogue de l'urbanisme tactique pourrait-elle s'avérer bénéfique pour le patrimoine ?

JOSIANNE DESLOGES

En se promenant dans la basse-ville de Québec cet été, on pouvait s'arrêter dans une place publique éphémère aménagée devant l'église Saint-Charles-de-Limoilou. Chaque morceau du mobilier s'inspirait d'un élément architectural du temple majestueux en toile de fond : arches, clocher, bancs de bois, etc. Créé par les jeunes architectes du collectif SPOT (Sympathique place ouverte à tous), l'Espace parvis était parfait pour quiconque souhaitait respirer un instant en admirant le décor.

Le patrimoine est associé à la pérennité, mais en chemin vers la revitalisation d'un lieu identitaire chargé d'histoire, plusieurs organismes choisissent, paradoxalement, d'y construire une installation éphémère. Le but : intéresser les citoyens au site en jachère pour qu'ils s'impliquent dans le choix de sa nouvelle vocation.

À Saint-Charles-de-Limoilou, Espaces d'initiatives, un « laboratoire d'innovations sociales » qui compte transformer l'église désacralisée en lieu communautaire, anime le parvis par des interventions d'urbanisme tactique depuis

Cet été, le SPOT (Sympathique place ouverte à tous) était installé sur le site de l'église Saint-Charles-de-Limoilou. Sa conception s'inspirait de l'architecture du lieu de culte.

Source : SPOT

er en bois ette

trois ans. L'organisme est né parce que des citoyens et des intervenants sociaux s'inquiétaient de l'avenir du lieu, raconte Édouard-Julien Blanchet, cofondateur et coordonnateur d'Espaces d'initiatives. « Ce serait aberrant qu'un bâtiment de cette envergure en vienne à être détruit pour des raisons de sécurité, parce qu'il a été laissé trop longtemps à l'abandon, dit-il. Nous voulons rassembler des groupes sensibles au patrimoine du quartier et créer ensemble un projet structurant pour le milieu. » Au terme de la démarche, vers la fin de l'année 2020, l'édifice devrait notamment abriter un espace de cotravail, une cuisine partagée et un stationnement pour vélos.

Québec : faire voir le potentiel

Pour aménager l'intérieur de cet ancien lieu de culte, Espaces d'initiatives devait d'abord trouver le moyen de le remettre en valeur, d'en faire un endroit attractif et visible, même s'il n'est pas situé sur l'artère la plus passante du quartier. « Tout l'intérêt de l'urbanisme tactique, à mon avis, est de ramener la lumière sur un bâtiment patrimonial à travers des activités socioculturelles et une campagne de communication, souligne M. Blanchet. Ça rassemble une communauté qui va développer un attachement au lieu. Ça attire l'attention des citoyens, mais aussi des acteurs politiques et économiques, qui vont jouer un rôle déterminant plus tard. »

À travers l'installation temporaire, un collectif de citoyens peut apprendre à collaborer avec différents partenaires et développer sa crédibilité à titre de gestionnaire de projet. « C'est une retombée qu'on n'avait pas vue venir, mais qu'on a fortement ressentie, note le coordonnateur. La réputation n'est pas une chose très tangible, mais c'est essentiel au développement d'un projet. »

Le défi est que l'urbanisme tactique n'engendre pas que des structures provisoires — ici, l'Espace parvis —, mais serve plutôt à effectuer une transition vers un aménagement durable — Espaces d'initiatives.

« L'urbanisme tactique, ça prend du temps. Il ne faut pas que le développement de la place éphémère prenne le pas sur le projet final », soutient Édouard-Julien Blanchet. D'où la décision de confier l'aménagement du parvis au collectif SPOT cet été, ce qui permet à Espaces d'initiatives de se concentrer sur le recrutement de locataires et de partenaires financiers à long terme.



De gauche à droite : Félix Bussièrès, Marie-Laurence Beaumier, Cyane Tremblay et Édouard-Julien Blanchet, des citoyens impliqués dans Espaces d'initiatives.

Photo : Guillaume D. Cyr

Saint-Eustache : consulter les citoyens

Un réaménagement de plus grande envergure est porté par la Ville de Saint-Eustache, dans les Laurentides, qui souhaite dynamiser son centre-ville historique. Ici, c'est l'administration municipale qui a sollicité les idées citoyennes lors de laboratoires urbains estivaux.

« On dit souvent que l'urbanisme tactique doit venir des citoyens, que l'on construit du bas vers le haut. Mais de cette manière, on se heurte aux réglementations, aux demandes de budget, à la gestion des espaces privés et publics. Lorsque ça vient de la Ville, qui veut écouter ses citoyens, c'est beaucoup plus facile de poser des gestes concrets dans l'espace public », constate Marie-Pier Côté, chargée de projet pour la revitalisation du Vieux-Saint-Eustache.

De 2014 à 2017, le centre-ville s'est fait plus accueillant. Peu à peu, on a posé du mobilier urbain, déménagé le marché public sur la rue Saint-Eustache, créé un sentier d'art près de la rivière du Chêne et lancé un programme d'activités pour la population. La Ville a notamment mis en place un piano public, accessible à tous les musiciens, qui a connu beaucoup de succès.

« On ne voulait pas installer un parc en palettes de bois pour le plaisir, mais faire des consultations terrain, tester des choses, créer un dynamisme dans le secteur », expose M^{me} Côté. La Ville a joué un rôle rassembleur en sondant l'opinion des citoyens et des commerçants sur le Web et en personne lors des marchés publics et d'autres activités. Divers groupes (artistes, personnes âgées, jeunes) ont ainsi pu travailler ensemble sur un projet commun.

« Apporter des changements au cœur d'une ville est délicat et demande beaucoup de travail en amont », explique la chargée de projet, qui laisse toujours ouverte la porte de son bureau de chantier. « Les labos urbains ont permis de montrer concrètement le potentiel qu'aurait le secteur après un réaménagement. La démarche donne un espace adapté aux besoins et une population qui comprend le projet et qui y adhère. »



À l'occasion du réaménagement du Vieux-Saint-Eustache, c'est la Ville qui a sollicité des idées de ses citoyens et organisé des laboratoires urbains pour les tester.

Source : IDÉ Saint-Eustache

Ainsi, on a disséminé des chaises Adirondack colorées un peu partout dans le centre-ville pour voir s'il y avait lieu d'installer davantage de bancs publics, et à quels endroits. Placées près de bâtiments ancestraux, elles ont permis aux gens de redécouvrir le patrimoine qui se trouvait sous leurs yeux.

D'année en année, la Ville de Saint-Eustache a multiplié les initiatives pour atteindre différents groupes de citoyens : du tricot autour des arbres pour les personnes âgées, de l'art urbain pour les jeunes... « Si on refait toujours la même chose, ça devient un aménagement saisonnier, ce n'est plus de l'urbanisme tactique », indique Marie-Pier Côté. Les initiatives qui ont suscité le plus d'engouement ont été conservées dans le plan d'aménagement permanent, dont la réalisation débutait cet été.

Montréal : le transitoire comme laboratoire

À Montréal, l'organisme sans but lucratif Entremise facilite l'implantation d'installations temporaires dans des espaces vacants de la métropole. Il est le trait d'union entre les groupes de citoyens et les administrations municipales qui l'engagent pour entretenir et habiter des édifices inoccupés.

« L'usage transitoire est un peu un cheval de Troie pour repenser les manières de développer le patrimoine », expose Philémon Gravel. Le directeur de l'aménagement chez Entremise a visité 17 grands ensembles architecturaux patrimoniaux ayant fait l'objet d'une conversion en Europe. « Les plus intéressants étaient des projets développés par le bas, soit par des squatteurs, soit par des organismes culturels qui ont occupé temporairement des bâtiments pour leur redonner vie, indique-t-il. Souvent, les projets dessinés par le haut, par les ingénieurs et les architectes, peuvent paraître un peu froids, voire évincer les populations qui revendiquaient l'usage des lieux. La meilleure manière de trouver des solutions pour habiter les bâtiments phares est d'essayer différentes choses. »

Entremise mobilise donc la communauté pour accorder une nouvelle vocation au lieu. « Les bâtiments patrimoniaux



« L'usage transitoire est un peu un cheval de Troie pour repenser les manières de développer le patrimoine. »

— Philémon Gravel



Depuis mars dernier, une vingtaine d'organismes culturels et communautaires, d'artistes et d'entrepreneurs sociaux occupent, pour une période de 22 mois, un bâtiment municipal vacant situé dans le Quartier de l'innovation à Griffintown. C'est le projet Young.

Source : Entremise

ne cadrent pas dans le marché immobilier standard, donc ils restent vacants longtemps, poursuit M. Gravel. On attend la bonne idée et le montage financier parfait pour les transformer. Pourquoi ne pas commencer petit à petit? Ouvrons ces édifices aux gens qui ont envie de réfléchir à de nouvelles manières de les occuper. Nous pourrions apprendre de ces tests pour ensuite développer des usages permanents lorsque nous reprendrons le relais avec la Ville.»

Par exemple, les organismes réunis dans le Projet Young, qui occupent pendant 22 mois un bâtiment municipal industriel de Griffintown, pourront aider à déterminer lesquelles des entreprises en incubation doivent s'inscrire dans le développement des logements sociaux qui y seront aménagés.

« Nous ne sommes pas des concepteurs de lieux et nous n'avons pas une vision arrêtée de ce qu'ils devraient devenir, souligne le cofondateur d'Entremise. Nous proposons un processus pour que le résultat soit le plus près possible des besoins de la communauté. La phase transitoire devrait devenir une étape normale du développement d'un projet immobilier, comme l'étude des sols ou du quartier. »

C'est d'autant plus important qu'il n'est pas toujours simple de concilier les intérêts de tous. Au 77, rue Bernard Est, un vestige industriel aux abords du Mile End et d'une voie ferrée, les groupes occupants expriment des souhaits divergents. « On veut ouvrir les portes pour que ça devienne un lieu de passage, permettre aux gens de soumettre des noms pour le nouveau lieu, noter comment ils ont envie de l'utiliser,

instaurer un calendrier ouvert», explique Philémon Gravel, qui espère ainsi contribuer à désamorcer les tensions. Les données recueillies seront communiquées au fur et à mesure aux utilisateurs pour nourrir la réflexion.

Entremise travaille à faire entrer l'usage transitoire dans la réglementation municipale et le Code du bâtiment. Car donner à un lieu un nouvel usage qui intègre le patrimoine social et historique et réveille l'imaginaire collectif est une manière durable de s'approprier la ville.

Une tactique qui fonctionne?

Ces trois projets d'urbanisme tactique liés au patrimoine évitent plusieurs dérives décrites par Marie-Sophie Banville dans un article publié par la revue *Nouveau Projet* en 2016. L'urbaniste y réagissait à la multiplication des aménagements éphémères à Montréal, qui contribuent à donner une allure branchée à la métropole sans toujours tenir compte des enjeux sociaux et éthiques des lieux occupés.

«Souvent, c'est très événementiel comme approche. Il y aurait une manière de réfléchir sur les lieux avec des interventions moins axées sur les mimosas [l'aspect festif] et qui interrogeraient plus en profondeur notre rapport au territoire», soutient-elle en entrevue avec *Continuité*.

Par exemple, de nombreuses places éphémères sont construites avec des matériaux à la mode, comme les palettes et les conteneurs maritimes. Ces articles sont produits en grande quantité, puis jetés après usage dans la foulée de

la mondialisation. Un enjeu écologique sur lequel les maîtres d'œuvre se penchent rarement.

Par ailleurs, l'urbanisme tactique, partant de valeurs d'entraide, d'écologie et d'ouverture, peut être dévoyé. Le danger existe qu'une ville néolibérale récupère les pétillantes installations éphémères pour couvrir ce qui affecte son image, comme un problème d'itinérance.

Chargée du développement des communautés à la société immobilière solidaire Vivacité, M^{me} Banville invite les designers, les urbanistes et les architectes à réfléchir au sujet ainsi qu'à mettre en place une structure pour faire participer les citoyens lorsqu'ils élaborent un aménagement à court terme. «À l'origine, l'urbanisme tactique était une démarche qui venait des citoyens, avec un côté radical. Il ne faut pas laisser seulement des urbanistes et des designers, aussi jeunes et dynamiques soient-ils, agir sur l'espace. Le plus grand nombre doit pouvoir se l'approprier», plaide-t-elle aujourd'hui.

Deux ans après la parution de son article, Marie-Sophie Banville estime que l'urbanisme tactique s'arrime tranquillement à une méthodologie plus réfléchie. «Identifier les angles morts, ce n'est pas une invitation à ne rien faire, mais à mieux avancer, conclut-elle. Nos pratiques vont prendre de la profondeur et du mordant!» ♦

Josianne Desloges est journaliste au quotidien *Le Soleil*.



CONSEIL DES
MÉTIER D'ART
DU QUÉBEC

LE RÉSEAU DES ARTISANS
PROFESSIONNELS EN
ARCHITECTURE
ET PATRIMOINE

Bureau de Québec : 418.694.0260 | Bureau de Montréal : 514.861.2787 | METIERSDART.CA



Nouvelle exposition

(Re)Découvrir la chanson traditionnelle Une expérience immersive



MUSÉE
DE LA MÉMOIRE
VIVANTE

POUR LA CONTINUITÉ DE LA MÉMOIRE

Ouvert à l'année

710, ave. De Gaspé O. Saint-Jean-Port-Joli (Québec)
information@memoirevivante.org 418 358-0518
www.memoirevivante.org

MARIE-JOSÉE **DESCHÊNES**
architecte
architecture . patrimoine . paysages

www.mjdarchitecte.com



Église de la Nativité de Notre-Dame, Beauport, Nouveau parvis, 2012.



maisons traditionnelles
DES PATRIOTES
entrepreneur général inc.

Restauration, construction et réplique de maisons ancestrales

- maisons pièces sur pièces
- maisons de pierres
- bâtiments en poutres et poteaux
- toiture bardeaux de Cèdre
- finition intérieure et extérieure
- travaux de maçonnerie
- projet clé en main
- rallonge
- maisons hybrides
(maison neuve avec intégration de pièces ancestrales)

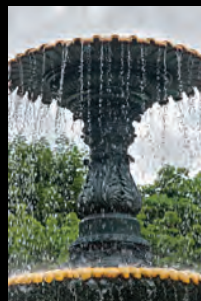


514-464-1444

www.maisonsdespatriotes.com



RBQ : 5595-2485-01



ATELIER DE MÉTALLERIE ET DE FERRONNERIE
D'ART RÉFECTION ET RESTAURATION
D'OUVRAGES MÉTALLIQUES ARTISANAUX

mbmetalliers.com | 514 939-6753

RBQ # 5736-5538-01



Partir sur une bonne note

Il y a quelques années, le Monastère des Ursulines de Québec a confié un instrument de musique inusité aux bons soins du Centre de conservation du Québec. Mais avant de le restaurer, les experts ont dû enquêter à son sujet.

STÉPHANE DOYON

Le Monastère des Ursulines de Québec conserve dans ses collections de nombreux instruments de musique qui témoignent des activités de la communauté dans ce domaine, que ce soit pour l'enseignement, l'accompagnement du culte ou encore le divertissement.

Si plusieurs pièces sont des instruments familiers, comme des violons et des pianos, d'autres s'avèrent rarissimes de nos jours et ont presque sombré dans l'oubli. C'est le cas d'un petit instrument à cordes que l'étiquette d'origine désigne comme l'Ideal Harp. Avant que celle-ci soit confiée au Centre de conservation du Québec (CCQ) du ministère de la Culture et des Communications, en 2014, très peu d'information subsistait à son sujet. Sa restauration a été l'occasion d'en apprendre davantage sur ses origines et sur son fonctionnement.

Harpe ou cithare ?

La première question qui surgit à propos de l'Ideal Harp concerne son nom, car elle ne présente pas les caractéristiques d'une véritable harpe. En effet, des instruments comme la harpe à pédales ou la harpe celtique possèdent des cordes tendues perpendiculairement à la table d'harmonie, tandis que les cordes de l'Ideal Harp sont tendues parallèlement à sa caisse de résonance.

D'autre part, le petit instrument des Ursulines n'a pas la forme, asymétrique,

d'une harpe. Son allure rappelle plutôt la lyre antique, sans toutefois en être une véritable copie. En fait, grâce à des recherches plus poussées, nous avons constaté que cette « harpe » inusitée est une proche parente des cithares, comme la cithare autrichienne, par exemple, un type d'instruments que l'on trouve abondamment dans plusieurs pays d'Europe et d'Amérique. L'Ideal Harp s'en distingue cependant, car elle comporte des cordes sur ses deux faces, alors que les cithares n'en ont habituellement que sur une seule.

D'ailleurs, le Monastère conserve de nombreux exemplaires de cithares. Vers la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, cet instrument de musique n'est pas très coûteux, assez simple à maîtriser et très en vogue. À cette époque, la cithare est également un objet d'innovation technologique. Différents fabricants tentent de mettre au point des variations de l'instrument à l'aide de dispositifs visant à en simplifier l'utilisation. L'une de ces innovations deviendra l'autoharpe ; le Monastère en possède trois.

Genèse d'une invention

À la lumière de ces observations, nous avons choisi de désigner l'Ideal Harp comme une harpe-cithare afin de créer un lien avec son plus proche parent, tout en faisant référence au nom donné par son fabricant, The Xylo Mfg. Co. Rappelons que l'instrument

conserve toujours son étiquette d'origine. Fort heureusement pour nous, car ce détail nous a permis de poursuivre l'enquête sur la base d'éléments précis. Nous avons d'abord effectué des recherches autour des noms « Ideal Harp » et « The Xylo Mfg. Co. ». Sans succès. Nous avons donc poursuivi l'investigation en prenant appui sur les dates de brevets présentes sur l'étiquette, ce qui a été plus fructueux.

Le premier brevet, datant du 13 janvier 1903, nous apprend qu'un certain Frederick Reinhard, résident du New Jersey, a inventé une pièce servant à la fabrication de cithares, soit un cordier formant un pont (*tailpiece and bridge for zithers*). Le cordier joue le rôle d'attache fixe des cordes et il se trouve au bas de l'instrument (par opposition aux chevilles, ajustables et situées dans le haut de celui-ci), tandis que le pont transmet les vibrations des cordes à la caisse de résonance. Cet élément monobloc en fer moulé était avant tout destiné aux fabricants de cithares, qui pouvaient tirer de cette invention une économie de temps en raison de son assemblage simple à l'aide de clous. À l'exception de la harpe-cithare, ce dispositif ne semble pas avoir eu d'emploi notable.

Le deuxième brevet, datant du 18 septembre 1906, nous rapproche de la harpe-cithare. Octroyé à Frederick Reinhard et Pietro Genchi, il intègre le cordier-pont du brevet de 1903. Sur le dessin



technique en page 4, on remarque que la disposition des cordes est exactement celle de la harpe-cithare des Ursulines, c'est-à-dire deux octaves chromatiques d'un côté (pour exécuter la mélodie) et cinq groupes de quatre cordes de l'autre (soit les « chœurs » qui permettent de réaliser l'accompagnement). La forme générale de l'instrument est cependant plus élaborée sur ce dessin que dans la réalité.

Le dernier brevet examiné a été délivré aux associés Reinhard et Genchi au Royaume-Uni le 24 janvier 1907. La raison pour laquelle ces derniers ont fait leur demande en Europe plutôt qu'en Amérique demeure obscure, mais on note que l'instrument est parvenu à sa forme finale, plus dépouillée que celle illustrée dans le brevet de 1906.

Défi dans les cordes du CCQ

Lors de son arrivée au Centre de conservation du Québec, l'Idéal Harp était dans un état passable, principalement en raison de fentes importantes et de décollements sur ses deux faces. Ces ouvertures avaient été comblées avec du mastic et retouchées avec de la bronzine, une peinture contenant de la poudre de laiton. Cette peinture ternit avec le temps et devient verdâtre, ce qui a rendu les réparations très visibles sur le fini doré de l'instrument. En outre, le cordier de la harpe-cithare était noirci en raison d'une soudure (réparation antérieure) ayant brûlé son placage métallique. Enfin, certaines cordes manquantes avaient été remplacées par du simple fil de fer ou de cuivre.

De plus, comme cette harpe-cithare comporte des cordes sur ses deux faces, nous avons vite constaté qu'il lui manquait un élément essentiel : une base de bois permettant de l'installer debout devant soi et d'en jouer librement, sur ses deux côtés. Son traitement a donc débuté par le démontage des cordes et du cordier-pont. Il s'est poursuivi par la dépose d'une étiquette de papier entre ses deux faces. Cette étiquette comportait des indications quant à l'accord de l'instrument. Elle a été



La restauration de l'Idéal Harp du Monastère des Ursulines de Québec a permis d'en apprendre un peu plus sur cet instrument méconnu. En détail, on voit la rosace avant (à gauche) et après l'intervention du CCQ.

Photos : Michel Élie, CCQ



À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, alors que la cithare est très populaire, différents fabricants conçoivent des variantes de l'instrument, comme cette autoharpe.

Photo : Stéphane Doyon, CCQ

soigneusement nettoyée, consolidée et remise en place.

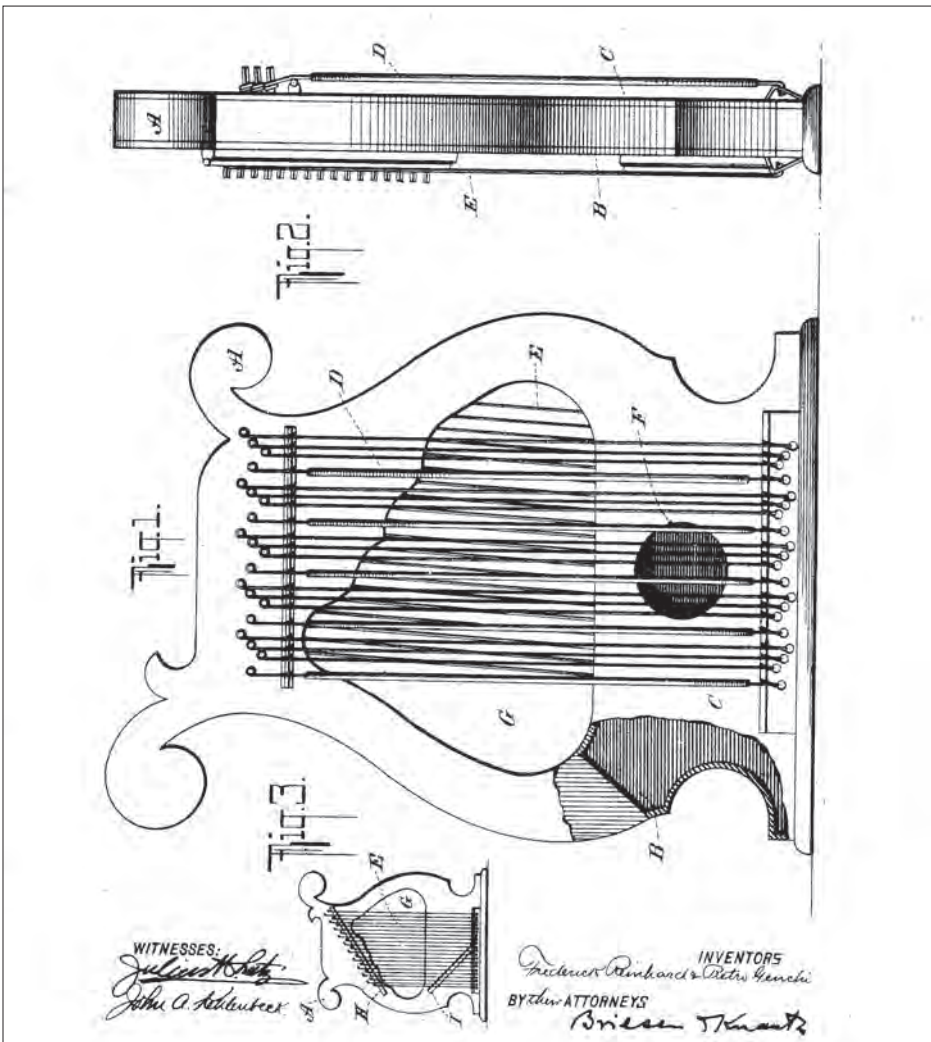
Puis, nous avons procédé au déblage (retrait des tables d'harmonie) et au démontage partiel de la structure. Cette étape essentielle a permis de replacer les éléments décollés et fissurés et de rafraîchir toutes les réparations anciennes. Nous avons comblé les fissures avec du bois et retouché le fini avec des produits stables, comme des poudres de mica. Nous avons également démonté, ressoudé à l'argent et repoli le cordier-pont de manière à faire disparaître les traces de brûlure.

Enfin, la découverte d'un instrument identique à celui que nous avons entre les mains, conservé au National Music Museum de Vermillion, au Dakota du Sud, nous a permis de reproduire sa base et de remplacer ses cordes inadéquates par d'autres de nature et de diamètre appropriés.

Rare témoin d'une époque révolue

La petite harpe-cithare a retrouvé son lustre d'antan. Cela dit, elle constitue un bon exemple d'instrument de musique au succès incertain, peut-être en raison d'une conception déficiente, de coûts de production trop élevés ou encore d'une concurrence féroce au moment de son invention. Que peu d'exemplaires aient survécu et qu'aucune information au sujet de la compagnie de fabrication ne soit conservée confirment, d'une certaine manière, que cette harpe-cithare a perdu la course de l'évolution des instruments musicaux.

Estimons-nous donc chanceux de pouvoir admirer, encore aujourd'hui, cet instrument de musique conservé avec soin par les religieuses du Monastère des Ursulines de Québec depuis plus d'un siècle. ♦



Le dessin technique qui illustre le brevet n° 832471 délivré par le bureau des brevets des États-Unis, le 18 septembre 1906, à F. Reinhard et P. Genchi pour cet instrument de musique « nouveau et utile » rappelle l'Idéal Harp, notamment par la disposition des cordes.

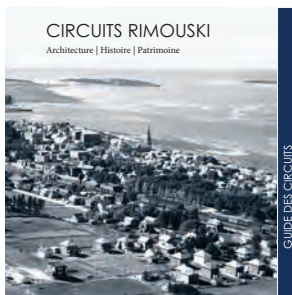
Photo : Stéphane Doyon, CCQ

Stéphane Doyon est restaurateur au Centre de conservation du Québec du ministère de la Culture et des Communications.

Publications

AUTOMNE 2018

RIMOUSKI : DES KILOMÈTRES D'HISTOIRE



Depuis une dizaine d'années, *Les Promenades historiques de Rimouski* invitent les visiteurs à découvrir la plus grande ville côtière du Bas-Saint-Laurent à travers ses rues et ses bâtiments anciens. Elles deviennent cet automne *Circuits Rimouski*. Sur le terrain, deux nouveaux parcours (Nazareth et Rivière) s'ajoutent aux quatre

existants (Manoir, Évêché, Villas et Congrégations) pour un total de 46 panneaux d'interprétation. Mais ce n'est pas tout ! Les circuits font l'objet d'une publication qui va encore plus loin dans la mise en valeur de l'architecture, de l'histoire et du patrimoine de la municipalité. Foisonnant d'anecdotes et de photographies d'archives, le guide propose aussi des cartes qui permettent de situer rapidement panneaux et bâtiments.

→ *Société rimouskoise du patrimoine*, 2018, 132 pages, 20,00 \$

UN SIÈCLE À PORT-ALFRED



À l'occasion du 100^e anniversaire de l'ancienne localité de Port-Alfred, aujourd'hui un secteur de Saguenay, le Musée du Fjord publie *Port-Alfred en images*. Le livre retrace les moments marquants de la ville de compagnie et de son usine de pâtes et papier, démantelée en 2006. L'historien Mario Lalancette offre aux amoureux de l'histoire régionale un divertissant retour

dans le temps. En habile conteur, il réussit à transmettre tout l'attachement des citoyens pour leur milieu de vie et l'énergie qu'ils mettent à le conserver dans la modernité. Il présente en outre une collection inédite de photos d'époque provenant du Musée et de différents partenaires.

→ *Éditions GID*, 2018, 226 pages, 34,95 \$

PASSAGES INSOLITES DU QUÉBEC

La collection *Curiosités*, publiée aux Éditions GID, vient de s'enrichir de trois nouveaux titres consacrés à la Baie-des-Chaleurs, à Lévis et à la Côte-du-Sud. Son directeur, le



photographe et historien Pierre Lahoud, a collaboré pour chaque ouvrage avec un historien de la région visitée. En

duo avec Pascal Alain, David Gagné et Gaston Deschênes, il a choisi 100 lieux associés à un fait inédit. Certains sont des endroits connus dont la petite histoire recèle des secrets bien gardés ; d'autres, des sites oubliés qui méritent leur place dans la mémoire collective. Par exemple, la fourche à Ida, un chemin ainsi nommé par les résidents de Maria (le toponyme est non officiel). En 1937, le curé Plourde, trop heureux que le chemin sablonneux ait enfin été recouvert d'huile pour empêcher la poussière de lever au passage des charrettes, se serait exclamé en chaire : « On vient de graisser la fourche à Ida ! » Il va sans dire que l'expression a fait le tour du village ce dimanche-là, et qu'elle est restée...

→ *Éditions GID*, 2018, 220 pages, 24,95 \$

AU SECOURS, PATRIMOINE EN PERDITION !



Profitant du dévoilement de la Politique culturelle du Québec, l'ingénieur civil et consultant Yves Lacourcière lançait, en juin dernier, un essai polémique présenté comme un rapport d'enquête : *Accusé de non-assistance à patrimoine en danger... ou la mort annoncée de nos patrimoines du bâti*. Selon l'auteur, 33 % du patrimoine bâti québécois aurait été détruit en moins de

50 ans, et les métiers traditionnels de la construction se trouveraient au seuil de l'extinction. Fruit de 30 années de recherche, son ouvrage propose des solutions pour contrer les menaces qui pèsent sur ces héritages, matériel et immatériel, étroitement reliés. Ce cri du cœur vise à mobiliser les acteurs du milieu et à interpeller le gouvernement afin d'assurer la pérennité de ces précieux legs.

→ *Contrad international*, 2018, 299 pages, 37,95 \$

FIERTÉS DE LA MRC DES APPALACHES

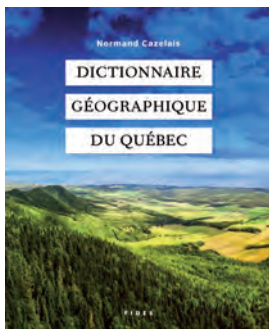


Un clocher aperçu au loin, sur la route, mène tout droit au cœur d'un village. Construites à la sueur du front des habitants il y a plusieurs décennies, les églises sont souvent de petits bijoux qui font la fierté des résidents. *Ces clochers qui nous rassemblent* répertorie 38 temples de toutes confessions, disparus ou toujours debout, sur le territoire de la MRC des Appalaches. Le livre donne une foule de renseignements

historiques sur les lieux de culte, mais aussi sur les presbytères et cimetières attenants. Une belle manière pour plusieurs générations de garder en mémoire le travail acharné de leurs ancêtres pour le patrimoine religieux.

→ Centre d'archives de la région de Thetford, 2018, 60 pages, 10,00 \$ (20,00 \$ avec livraison postale)

LES MOTS DU PAYSAGE



Normand Cazalais, géographe, auteur et professeur, signe un surprenant ouvrage sur la nomenclature du paysage québécois : *Le dictionnaire géographique du Québec*. Au fil des entrées, des définitions et des extraits d'œuvres de la littérature québécoise, il invite le lecteur à la découverte du vocabulaire typique à notre géographie. Marigot, échouerie, aboiteau... Savez-vous les différencier ?

Richement illustré, ce dictionnaire aux allures de guide touristique donne envie de boucler ses bagages et de partir à la découverte de coins de pays méconnus.

→ Fides, 2018, 152 pages, 29,95 \$

CHARLEVOIX D'ANTAN ET D'AUJOURD'HUI

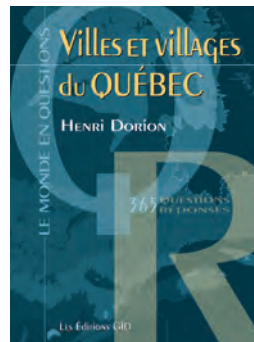


Quatrième titre des guides Mendel, *Charlevoix, une tradition d'accueil* raconte cette région à travers sa villégiature historique. À l'époque des bateaux à vapeur, nombre de personnalités canadiennes et américaines passaient leurs vacances estivales sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Les auteurs David Mendel, historien de l'architecture, François Tremblay, ex-directeur du Musée de Charlevoix, et Judy Bross, auteure américaine et

résidente estivale de Pointe-au-Pic, dévoilent les secrets de propriétés qui appartenaient à ces villégiateurs privilégiés. Riches anecdotes, récits captivants et photographies inédites de Luc-Antoine Couturier enrichissent ce guide mettant en valeur les magnifiques paysages de cette région dont la réputation n'est plus à faire.

→ Les Éditions Sylvain Harvey, 2018, 128 pages, 24,95 \$

LEÇON DE GÉOGRAPHIE LUDIQUE

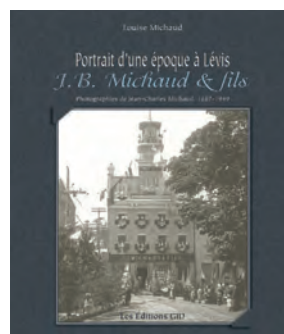


Dans *Villes et villages du Québec*, premier ouvrage de la série Le monde en questions, le géographe Henri Dorion rappelle de façon ludique les caractéristiques de différents lieux de chez nous. Il formule 365 questions dans la première partie du livre, puis il y répond dans la seconde. Il en profite alors pour donner des informations supplémentaires sur l'endroit et son histoire. Véritable

jeu-questionnaire, la publication saura animer les soirées entre amis autant que renseigner les amateurs de géographie curieux de parfaire leurs connaissances sur le Québec.

→ Éditions GID, 2018, 174 pages, 24,95 \$

JEAN-BAPTISTE MICHAUD, ENTREPRENEUR



Jean-Baptiste Michaud, né en 1836 à Rivière-Ouelle, a fondé en 1859 le réputé magasin général J.B. Michaud & fils, à Lévis. À la jonction de la côte du Passage et de l'avenue Bégin, son entreprise a servi les clients pendant plus d'un siècle. C'est ce parcours que raconte l'arrière-arrière-petite-fille du bâtisseur, Louise Michaud, dans

Portrait d'une époque à Lévis, J.B. Michaud & fils. L'auteure nous fait découvrir un pan d'histoire à travers plusieurs générations de sa famille, qui a longtemps marqué la vie commerçante de sa ville d'élection comme de sa région d'origine, Kamouraska. Au passage, elle rend hommage à son grand-père, Jean-Charles, à travers des photographies d'époque.

→ Éditions GID, 2018, 71 pages, 19,95 \$



PATRIMOINE & ARCHITECTURE

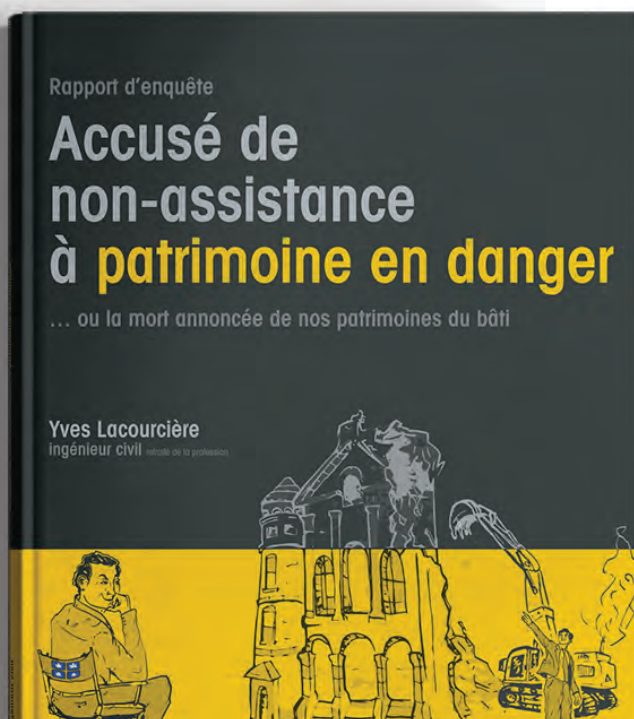
- Évaluation patrimoniale
- Inventaire du patrimoine bâti
- Étude de caractérisation
- Guide d'intervention
- Circuit patrimonial



1365, rue Frontenac
Québec (Québec)
G1S 2S6

418.648.9090

www.patri-arch.com



« Ce livre identifie les lacunes de la politique de l'État, désigne les responsables et propose des solutions pour contrer la menace intolérable à ces marqueurs les plus importants après la langue de notre identitaire national : nos patrimoines du bâti ».

« Alerte rouge! J'ai écouté les cris de l'ingénieur ethnologue Yves Lacourcière, si pertinent, si inquiétant. Notre patrimoine bâti est en péril, assure-t-il en substance, faute de main-d'œuvre compétente pour l'entretenir. Le patrimoine bâti n'est pas une richesse renouvelable ».

— Odile Tremblay, chroniqueuse, Le Devoir, 9 janvier, 2016.

« C'est à n'en pas douter un excellent document de référence. Un tour de force pratique d'avoir rassemblé autant d'infos en 300 pages. Bravo, aussi et surtout, pour le caractère « brûlot » du document. Un vrai pamphlet à une époque où tout est tellement fleur bleu, eau de rose et compromission ».

— Commentaire d'un lecteur

299 pages | achat en ligne yveslacourciere.com

ebook **27 \$** / ch.

Patrimoine et territoire : une approche intégrée

Suivez une formation professionnelle qui vise un développement responsable de nos territoires en harmonie avec leur histoire.

Reconnue par
l'Ordre des urbanistes du Québec

→ Rivière-du-Loup, le 15 novembre
Maison de la culture

→ Québec, le 7 mars
Maison de la littérature

actionpatrimoine.ca

Avant que sonne le glas

La chronique Point de mire reflète la position d'Action patrimoine dans certains dossiers chauds. Cet automne, elle s'intéresse aux responsabilités des différents propriétaires de patrimoine religieux et à la manière dont ceux-ci s'en acquittent.

Depuis de nombreuses années, la sauvegarde et la requalification du parc immobilier religieux se trouvent au cœur des enjeux en patrimoine bâti. Elles font l'objet de plusieurs réflexions et discussions, de projets parfois primés, parfois décriés.

À cet égard, juin a été l'occasion de deux importants dévoilements. D'abord, celui de la nouvelle politique culturelle du Québec, dont le plan d'action prévoit la recherche d'approches facilitant la conversion des lieux de culte d'intérêt patrimonial désaffectés ou désaffectés. Ensuite, celui du rapport du comité de travail sur la préservation du patrimoine culturel à caractère religieux mandaté par la Ville de Québec, qui propose comme mesure phare la création d'une fiducie qui serait propriétaire et gestionnaire de ces biens.

Dans les mois précédant ces deux annonces, plusieurs cas ont confirmé le besoin de définir de nouvelles stratégies pour protéger et mettre en valeur le patrimoine religieux. On peut penser à la vente de la Villa Saint-Jean par le Diocèse de Sainte-Anne, à la mobilisation citoyenne menée pour prévenir la possible fermeture de l'église de Saint-Eustache, au bras de fer engagé entre la Ville de Québec et le Diocèse de Québec quant aux investissements dans la sauvegarde de l'église Saint-Jean-Baptiste, ou encore à la controverse liée à la vente par ce même diocèse du tableau *Saint Jérôme entendant la trompette du Jugement dernier* du peintre Jacques-Louis David.

Chaque fois, il a été question de la responsabilité et de l'engagement de l'Église envers la sauvegarde du patrimoine bâti

qu'elle possède. Mais qu'en est-il réellement de cette responsabilité? Qu'est-ce qui motive les choix du clergé? Quelles seront les conséquences du regroupement des fabriques?

Privé ou collectif?

L'omniprésence des lieux de culte et des ensembles conventuels dans les paysages ruraux et urbains du Québec ainsi que les liens historiques étroits entre l'Église catholique et la société québécoise font qu'on perçoit souvent le patrimoine religieux comme un bien collectif. La contribution des paroissiens à l'édification et au financement des églises, notamment par la dîme, ajoute à cette impression. Malgré cela, les diocèses, les fabriques et les communautés religieuses demeurent des propriétaires privés qui gèrent leurs biens immobiliers avec des moyens toujours plus limités.

En avril, dans une lettre ouverte publiée dans *Le Devoir* à propos de la vente du tableau *Saint Jérôme entendant la trompette du Jugement dernier*, M^{me} Phyllis Lambert et l'Honorable Serge Joyal affirmaient que «l'Église, tout comme la basilique de Québec, a une responsabilité culturelle, et c'est pourquoi le gouvernement l'a soutenue financièrement avec des fonds publics [...]. Les autorités religieuses doivent dissiper toute perception qu'elles spéculent en fait sur la valeur financière du patrimoine collectif».

La responsabilité évoquée dans ce passage s'applique également au patrimoine bâti. En effet, des fonds publics sont offerts pour entretenir et préserver les bâtiments qui ont un intérêt patrimonial, par des programmes d'aide financière du ministère de la Culture et des Communications. Sans

remettre en question la souveraineté des fabriques et diocèses sur les bâtiments dont ils sont propriétaires, avançons que certains d'entre eux pourraient optimiser leurs processus pour assurer la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine québécois, surtout s'ils ont reçu une aide financière de l'État pour le préserver.

Un moment charnière

Nous vivons une époque charnière pour les fabriques du Québec. Celles-ci procèdent à une rationalisation de leur parc immobilier afin de concentrer leurs activités pastorales. Par exemple, sur les 269 paroisses que comptait le diocèse de Québec en 1995, il en reste 64 en 2018, totalisant 228 églises. Depuis 1980, 46 églises ont été vendues, une tendance qui s'accélérera sans doute avec ce regroupement.

S'ensuivent plusieurs questions, comme celle-ci : sur quels critères une paroisse se guide-t-elle pour départager les églises excédentaires de celles qui resteront vouées au culte? Certains exemples démontrent que des considérations aussi terre à terre que les espaces de stationnement et le coût des rénovations ont préséance sur l'intérêt patrimonial ou emblématique du lieu.

On apprenait en avril que, dans le cadre du plan de contingentement du Diocèse de Saint-Jérôme, 33 églises sur 54 pourraient fermer. Parmi celles-ci, on trouve les églises de L'Annonciation à Oka, de Sainte-Thérèse-d'Avila à Sainte-Thérèse et de Sainte-Anne-des-Plaines. Bien que ces trois églises soient les plus importantes du point de vue patrimonial selon l'Inventaire des lieux de culte et qu'elles aient toutes un statut en vertu

de la Loi sur le patrimoine culturel, elles n'ont pas bénéficié de plus de considération que n'importe quelle autre église du même diocèse. C'est ce qu'affirmait le vicaire général du Diocèse de Saint-Jérôme, M. Martin Tremblay, dans *La Presse* : « Le caractère patrimonial des églises ne fait pas partie de nos critères. » Il ajoutait, dans un autre article publié en ligne sur monjournal.ca : « Le rôle premier de l'Église est de transmettre la foi et les valeurs de l'Église. Certaines paroisses ont coupé dans la pastorale pour rénover la toiture de leur église, ce n'est pas le rôle de l'Église avec un grand E. »

Selon les chiffres du Conseil du patrimoine religieux du Québec, l'église de L'Annonciation à Oka, la seule du diocèse ayant une cote A (incontournable) dans l'Inventaire des lieux de culte, aurait bénéficié d'un total de 828 710 \$ en subventions pour différents travaux entre 1998 et 2015, sans compter une enveloppe de 123 281 \$ pour la restauration de ses fenêtres en 2016-2017. Quant à celle de Sainte-Anne-des-Plaines, dans les 20 dernières années, elle aurait reçu 1 189 000 \$ en subventions pour divers travaux de restauration. Or, ces éléments du patrimoine régional risquent la fermeture au même titre que les autres églises du même diocèse d'intérêt moindre, non admissibles à l'aide à la restauration. C'est donc dire qu'on investit d'importantes sommes dans des bâtiments possiblement appelés à fermer.

Nous comprenons que l'Église donne priorité à la transmission de la foi. Par contre, il est dommage qu'elle le fasse au détriment de la gestion des immeubles, qui s'en trouve régie par une simple logique comptable. On analyse les églises en fonction de leur rentabilité, de leur fréquentation, de leur situation géographique et de leur capacité à porter le message religieux.

Dans l'actuel contexte du remaniement des fabriques, où se joue l'avenir de bon nombre d'églises, il serait d'autant plus important de tenir compte de l'intérêt patrimonial des bâtiments religieux au moment de prendre des décisions à leur sujet. Surtout si une aide financière de l'État a été accordée précisément en raison de cet intérêt. Il s'agit encore là de la responsabilité culturelle de l'Église.

Une question de contexte ?

Certains projets de grande qualité réalisés par des communautés religieuses au cours



Héritage Anneplinois a réussi à sauver l'église de Sainte-Anne-des-Plaines de la démolition en organisant, entre autres, une collecte de fonds d'urgence. Malgré tout, le bâtiment fait partie des lieux de culte qui pourraient fermer leurs portes.

Source : Richard Lauzon

des dernières années s'inscrivent dans cette idée de responsabilité culturelle. Des congrégations religieuses choisissent de transmettre un legs aux collectivités au sein desquelles elles ont œuvré pendant des décennies, voire des siècles, plutôt que de vendre leurs domaines au plus offrant. Pensons notamment à la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines et à la conversion de leur monastère du Vieux-Québec en musée et en centre de santé globale, une réalisation maintes fois primée, ou encore à l'aménagement du Jardin de François, adjacent à l'ancienne maison mère des Petites Franciscaines de Marie à Baie-Saint-Paul, né de leur volonté de laisser un legs à la communauté dont elles ont fait partie pendant 125 ans.

L'hiver dernier, les Sœurs de Sainte-Anne annonçaient qu'elles céderaient leur domaine de 63 000 m² à Lachine à un organisme communautaire spécialisé dans les logements sociaux, malgré la convoitise des promoteurs immobiliers. « C'est comme un héritage pour Lachine. On a vécu longtemps là et on a été heureuses », affirmait l'une de ces religieuses dans *La Presse*.

Bien entendu, les communautés religieuses bénéficient d'un marché qui leur est favorable quand vient le temps de léguer leur héritage. Les ensembles conventuels offrent plusieurs possibilités de conversion, grâce à la flexibilité de leur typologie architecturale. Bon nombre d'entre eux comprennent de grands domaines arborés au cœur des villes qui garantissent leur attrait. Ils constituent donc des actifs valant plusieurs millions de dollars et permettant aux communautés de sélectionner leur acheteur. Une chance que n'ont pas toutes les églises. Ce contexte n'est cependant pas la seule explication. S'il n'existe pas de volonté de transmission à la base, les conditions gagnantes pour un projet respectueux du patrimoine ne peuvent être réunies.

Favoriser des conditions gagnantes

L'empressement des fabriques et certaines méthodes expéditives de mise en vente des églises constituent un autre obstacle à l'instauration de conditions gagnantes pour la mise en valeur du patrimoine religieux. Les fabriques manquent d'argent pour entretenir leur patrimoine bâti et sont

donc souvent pressées de se départir de leurs églises, qu'elles perçoivent comme un fardeau. « Il est certain que des bâtiments nous nuisent », affirmait le vicaire Martin Tremblay au quotidien *Le Devoir*.

Dans les dernières années, Action patrimoine a été contacté par des gens indignés de voir que des églises et des presbytères font l'objet de petites annonces où l'on met l'accent sur le potentiel du terrain, suggérant même parfois la démolition des bâtiments existants. Par exemple, en 2015, une annonce concernant l'église de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun mentionnait « pour vente rapide ». Fermée au culte depuis des années et amputée de ses deux clochers, l'église est aujourd'hui toujours en vente.

Dans une lettre envoyée à la Fabrique Saint-Flavien, Action patrimoine rappelait que la vente de cette église à un propriétaire privé diminuerait l'aide financière à la restauration à laquelle elle est admissible, laquelle passerait de 70 % à 20 % du montant des travaux. Nous soulignons aussi l'importance d'anticiper la vente d'un tel bâtiment : « Ainsi, la Fabrique, se délaissant de l'église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun dans cet état, et de cette façon, handicap sérieusement l'avenir de celle-ci. La Municipalité a mentionné, à ce sujet, que si le bâtiment avait été dans un meilleur état, elle aurait pu considérer plus sérieusement son acquisition. »

Évidemment, la sauvegarde du patrimoine religieux n'est simple pour personne. Plusieurs églises ne sont pas admissibles à l'aide financière à la restauration en raison d'un intérêt patrimonial jugé moindre ou de l'absence de statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. C'est le cas de celle de Saint-Blaise-sur-Richelieu, dont l'annonce stipule la vente d'un terrain « vacant » avec lequel sont donnés l'église et le presbytère. Le président de la Fabrique Saint-Jean-l'Évangéliste affirmait toutefois vouloir trouver un acheteur qui conserverait l'église. Il avait par ailleurs offert de céder cette dernière à la Municipalité pour une somme symbolique, offre refusée en raison des investis-



En mars 2018, les Sœurs de Sainte-Anne ont annoncé vouloir vendre leur complexe religieux situé dans l'arrondissement de Lachine, à Montréal, à condition que leurs valeurs communautaires se reflètent dans le projet de reconversion.

Source : Service des archives de la congrégation des Sœurs de Sainte-Anne, photographie de PatriArch

sements trop importants que demandait le bâtiment.

Ces deux cas démontrent bien l'impasse dans laquelle se trouvent bien des églises jugées excédentaires par les fabriques et les diocèses : ceux-ci n'ont pas intérêt à investir dans leur conservation, même avec une aide financière, tandis que les municipalités, lorsqu'elles sont sensibles à leur valeur patrimoniale, ne peuvent pas toujours prendre en charge leur sauvegarde. Le salut de ce patrimoine bâti passe alors par des acquéreurs soucieux de sa préservation. Or, il est difficile d'inciter à la conservation du patrimoine par des petites annonces expéditives suggérant la démolition des bâtiments en vente.

Solution collective

Le succès des exemples de conversion de monastères démontre que l'anticipation est primordiale pour la préservation du patrimoine religieux. Cela est particulièrement vrai dans le contexte de mise en vente de plusieurs bâtiments religieux qu'entraînera l'actuel regroupement des fabriques du Québec. En outre, une volonté de transmission doit motiver les propriétaires d'église et être partagée par les communautés.

Heureusement, des acteurs locaux et régionaux se mobilisent et se dotent de moyens et d'outils pour assurer la sauvegarde de ces lieux emblématiques. Par exemple, la MRC de Portneuf a récemment publié un outil d'accompagnement pour la conversion des lieux de culte sur son territoire. Ce guide vise à accompagner les citoyens et organismes dans leurs projets de conversion des églises afin de favoriser la prise de décision collective quant à l'avenir de ces bâtiments.

Évoquée en introduction, la création d'une fiducie propriétaire et gestionnaire du patrimoine religieux du territoire de Québec constitue également un modèle prometteur, à condition que le Diocèse de Québec participe au projet avec la Ville en acceptant d'investir une partie des profits de la vente d'églises pour le financer.

Bref, même s'il appartient à des propriétaires privés, le patrimoine religieux est perçu comme une richesse collective. C'est donc collectivement qu'il faut envisager sa sauvegarde. ♦

Alexandre Petitpas est l'agent Avis et prises de position d'Action patrimoine.

ACTION PATRIMOINE

Action patrimoine est un OBNL qui agit à l'échelle nationale pour protéger et mettre en valeur le patrimoine québécois. Depuis 1975, l'organisme poursuit sans relâche une mission de sensibilisation, de diffusion de la connaissance et de prise de position publique pour la sauvegarde du patrimoine bâti et des paysages culturels du Québec. Le contenu de la chronique Point de mire relève du comité Avis et prises de position, composé d'au moins cinq professionnels de l'aménagement du territoire qui se réunissent chaque mois.



SUR LES TRACES DU PATRIMOINE

EXPLOREZ L'HISTOIRE DE L'OUTAOUAIS

surlestraces-outaouais.ca

CIRCUITS THÉMATIQUES



ITINÉRAIRES DÉCOUVERTE



RÉPERTOIRE



NOTRE PATRIMOINE, NOTRE RICHESSE

Devenez membre du Réseau dès aujourd'hui et profitez d'une foule d'avantages.

C'est gratuit !

Quelques avantages et services offerts à nos membres :

- Concertation, échanges et réseautage
- Soutien à l'élaboration de projets
- Représentation auprès de différentes instances
- Visibilité accrue sur notre portail et les médias sociaux

Nos plus récentes réalisations :

- Salon du patrimoine de l'Outaouais
- Le site Web Sur les traces du patrimoine. Explorez l'histoire de l'Outaouais
- Un portail Web riche en contenus, comprenant des expositions virtuelles qui mettent en valeur les collections de nos membres (reseaupatrimoine.ca)



Préparez vos valises !

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT
VOYAGE PATRIMONIAL DISTINCTIF

Soutenez la mission du magazine *Continuité*...
en réalisant un périple riche en histoire et en rencontres !

De la **Provence** à l'**Île-de-France** du **18 au 28 octobre 2019***



PARIS

- Salon international du patrimoine culturel/Louvres
- Cryptes et catacombes
- Marais médiéval
- Cité de l'architecture et du patrimoine

MARSEILLE

- Vieux-Marseille
- Les Baux-de-Provence
- Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée
- Carrières de Lumières

Pour découvrir des témoins de l'époque gallo-romaine, du Moyen-Âge et de la Renaissance, mais aussi pour bénéficier de l'expertise d'acteurs du patrimoine français et échanger avec eux.

Participation au voyage-bénéfice : 3999 \$*

(visites, hébergement, petits déjeuners, deux soupers, vols [Air Transat] et transferts inclus)

Vous obtiendrez un reçu fiscal de 800 \$ pour votre don.



* 11 jours / 9 nuitées

† Prix en vigueur jusqu'au 31 mai 2019



RÉSERVEZ SANS TARDER
LES PLACES SONT LIMITÉES !

INFORMATION :
magazinecontinuite.com
(onglet Nouvelles)

RÉSERVATION :
genevieve.begin@voyagesorford.com
ou 1 800 560-8663, poste 10242

Avec Club Voyages Orford (titulaire d'un permis du Québec)